LES ANNONCES SONT REÇUES :
A MARSEILLE : Chez M. G. Allard, rue Pavillon, 31 et dans nos bureaux;
A PARIS : à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8.

ABONNEMENTS :

	3 mois	6 mois	1 an
B.-du-Rh. et départements limitrophes.	8 fr.	15 fr.	28 fr.
France et Colonies..	9 fr.	17 fr.	32 fr.
Etranger.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois

Le Petit Provençal

JOURNAL QUOTIDIEN D'UNION NATIONALE

Mardi 12 Février 1918

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
75, rue de la Darse, 75
MARSEILLE
Téléph. : Direction 2-90. — Rédaction 2.72, 39-50
Bureaux à Paris : 10, rue de la Bourse

43e ANNEE — 10 cent. — No 14.982

Deux Lois

Deux excellentes propositions de loi viennent d'être votées par la Chambre : la loi tendant à améliorer le régime des pensions militaires et la loi appelée à faciliter aux mutilés de la guerre l'ascension à la petite propriété rurale en même temps qu'à assurer leur rééducation professionnelle agricole. Le public n'a naturellement pas prêté grande attention à ces deux votes parce qu'ils sont intervenus au cours de deux séances de travail et que, on le sait de reste, les séances de travail ne sauraient prétendre à obtenir au Palais-Bourbon le même succès que les séances à scandales. Mais la besogne accomplie en cette matière par nos législateurs n'en est pas moins importante : elle donne satisfaction dans une assez large mesure à certains vœux tout à fait légitimes des blessés, des mutilés, de tous les éprouvés de la grande guerre.

Avant que fût ouvert le scrutin final sur la nouvelle loi des pensions, le président de la Commission, M. Eymond, avait précisé le sens et la partie de l'œuvre réalisée. Il avait dit qu'il s'agissait de manifester la gratitude de la France « envers les héros glorieux frappés à l'heure où, sous la forme la plus haute, ils rendaient service au pays ». Il avait présenté cette loi comme « l'expression de cette solidarité sociale qui fait que la nation entière doit venir en aide à ceux qui ont souffert pour la cause commune ».

Exposant en substance les heureuses modifications apportées par la loi nouvelle au régime des anciennes lois, M. Eymond avait ajouté : « Il en résulte qu'il faut tenir compte des charges de famille et calculer la pension non d'après le grade, mais d'après l'importance de ces charges. En second lieu, le caractère nouveau de la pension devait nous conduire à secourir la détresse causée par la maladie. En troisième lieu, tandis que la loi de 1831 n'accordait la pension qu'aux blessés incapables de pourvoir à leur subsistance, vous avez voulu que toutes les fois que le blessé a vu diminuer sa capacité de travail, un véritable droit à pension lui soit ouvert. Même quand l'incapacité n'est pas consolidée, l'allocation temporaire ne fait pas cesser le droit ultérieur à la pension. Enfin, le principe de la solidarité nationale nous a conduits à faire une place aux ascendants. Il est juste que la nation prenne la place de l'enfant, s'il avait vécu ».

Une telle loi ne pouvait être votée qu'à l'unanimité et c'est en effet à l'unanimité que la Chambre l'a adoptée.

La loi sur le bien de famille a été votée de même par l'accord de tous. Elle a pour objet de ramener à la terre les hommes que les hostilités en ont momentanément éloignés. Aux militaires pensionnés de la guerre, aux veuves des héros tombés pour la Patrie, aux pensionnés civils de la guerre, des prêts seront consentis jusqu'à concurrence de 10.000 francs au maximum et au taux de 1 % ; la durée du prêt pourra atteindre vingt-cinq ans. L'argent sera fourni par le Crédit Agricole à long terme, dont les fonds dépassent 60 millions. Enfin, « les garanties exigées des bénéficiaires seront : une inscription hypothécaire couvrant, en partie seulement, l'emprunt ; une délégation partielle sur la pension constatée dans l'acte de prêt et soumise à des conditions nettement déterminées ; une assurance sur la vie prévoyant que le solde à payer en cas de mort de l'emprunteur sera remboursé par une caisse d'assurance ». L'ouvrier acheteur d'une terre de moins de douze cents francs sera exonéré des droits de mutation.

Nous nous félicitons du vote de ces lois que le Sénat ne tardera pas à faire siennes et nous souhaitons que le Parlement continue de témoigner sa sollicitude envers les victimes de la guerre. A tous ces vaillants qui ont souffert pour la France et qui ont été au prix des plus rudes sacrifices les ouvriers de notre grandeur nationale, il faut accorder tout ce qu'il est possible d'accorder. Les éprouvés de la grande guerre ont encore bien des revendications à faire aboutir ainsi qu'on en peut juger par les vœux formulés en leurs Congrès, notamment au Congrès des Associations du Sud-Est qui s'est réuni dimanche à Marseille. La République leur doit et se doit à elle-même de réaliser ces vœux. On peut être assuré qu'elle n'y manquera pas.

CAMILLE FERDY.

Lettre de Londres

Temps changés. — Nos Privations. — Boucheries de cheval. Nos rations. — Défection russe, ce qu'on en dit.

Londres, 8 Février.

Comme une éclaircie dans la forêt, quelques jours printaniers au cœur de l'hiver viennent de nous égayer et de relever un peu nos esprits. Je n'ai pas encore vu, en Angleterre, pareil temps en cette saison ; une atmosphère douce, soleil brillant, Londres la brumeuse rappellerait Marseille, si la Cannebière n'en était pas si éloignée. Dans la banlieue, où un bel après-midi m'encouragea à porter mes pas, l'alouette lançait déjà son chant d'allégresse de là-haut, dans l'azur, un vrai *sursum corda*. Pauvre petite alouette, comme elle chantait, et comme sa mélodieuse envolée fit prendre à mon esprit son essor vers le coin de ciel bleu de temps meilleurs.

Mais quel contraste, quand revenant en ville, traversant les grandes rues où jadis l'opulence, sous toutes ses formes, étalait son élégance et sa splendeur. Je comparai le présent au passé : voitures de maître, autos luxueuses, femmes élégantes, comme la guerre, sous son étreinte sans merci, les avait fait évanouir, comme elle avait graduellement tout changé. Point ou peu d'autos privées (l'essence ne peut plus être employée pour le plaisir), la chaussée sillonnée du tiers environ des grands omnibus qui, jadis, la congestionnaient, peu de taxis ; par contre, toutes les vieilles guimbardes, attelées de chevaux étiques jadis au rancart, maintenant en usage encore, venaient accentuer la note de délabrement que l'on constate partout dans l'atmosphère de la grande ville. Autrefois « l'homme en bleu », comme on appelle ici le policeman, réglait le trafic à chaque carrefour ; il levait le bras et une trouée se formait pour permettre aux personnes de traverser la rue. Aujourd'hui, avec un peu d'attention, chacun peut passer d'un trottoir à l'autre sans aide et avec impunité.

⁂

Quant aux piétons, c'est une foule de gens pressés courant à leurs affaires, le flâneur a disparu. A leur accoutrement négligé, à leur air ennuyé, on se demande d'où diantre sortent-ils tous, où vont-ils, quel est leur rôle ici-bas ? Ce ne sont pas des Londoniens : ceux-ci ont quitté la grande ville, les maris, les pères à l'armée, les familles en province ou à la campagne. Toute cette foule est étrangère, elle est venue alimenter la machine de guerre, lui porter ses efforts, ce sont des travailleurs qui jouent leur rôle dans le grand tourbillon.

⁂

Janvier est le mois des liquidations dans les grands magasins, c'est le mois des occasions où l'on offre tout à prix réduit, où l'on achète ce dont on n'a pas besoin parce que c'est bon marché. Comme toujours la foule qui congestionne les magasins est énorme, mais c'est un monde pour la plus grande partie duquel ces expéditions dans le domaine du luxe sont un terrain inexploré, plus d'un n'a pas toujours été à même de dépenser sans compter. Voilà une dame en toilette élégante de velours portant la marque de la grande faiseuse, affublée d'un chapeau de feutre défraîchi acheté dans une petite boutique de la banlieue, une autre portant un chapeau neuf qu'une duchesse envierait avec un costume de serge bleu qui a dû voir le jour dans un petit atelier de province, ce sont les nouveaux riches.

⁂

Les difficultés de l'alimentation sont encore notre principal souci. D'amélioration, il n'y en a point ; l'Italie aux abois, nous a envoyé son premier ministre pour demander qu'on lui vienne en aide, et il faut nous priver pour aider notre alliée. Pour la viande, la crise est aiguë, les magasins de bouchers sont souvent fermés pendant des jours, n'ayant rien à vendre. Quelques-uns offrent des viandes salées américaines en boîtes, des langues fumées et autres produits. Dans les quartiers pauvres, de longues files de femmes attendent leur tour pour entrer dans les magasins et, quand désappointées, elles en sortent irritées, Lloyd George en entend de belles et le policeman quelquefois a du mal à maintenir l'ordre. Dans les quartiers de luxe, on voit des femmes bien habillées, attendant leur tour dans la file au milieu des travailleuses, toutes essayent d'obtenir leur part, égale comme il est juste, devant le cri de l'estomac.

⁂

C'est un signe des temps que le gouvernement permette pour la première fois la vente de la viande de cheval. Les Anglais nous narguaient parce que nous mangions la grenouille, « Jack frog » (Jean la grenouille) est le surnom qu'ils nous donnaient ; parce que nous trouvions le limaçon succulent (il faut leur pardonner parce qu'ils ne connaissent pas les délices de l'aïoli) et ils nous traitaient de barbares parce que nous avions des boucheries de cheval. Manger le meilleur ami de l'homme était comparé à du cannibalisme dans ce pays de la chasse à courre et des courses où le cheval est aimé, choyé ; aussi ce ne peut être qu'une dure nécessité qui fait passer sans protestation la nouvelle mesure.

⁂

C'est la première fois qu'on mangera la viande de cheval, et quoi d'étonnant quand on se reporte au prix du mouton, il y a quatre ans, de 30 à 50 centimes la livre pour le gigot, ce n'était pas alors qu'on aurait relevé dans les journaux les deux annonces suivantes : « 100 chevaux gras demandés pour l'abatage ; s'adresser, etc. » ; « On demande 60 chevaux gras par semaine, telle boucherie. » Ce seront les chevaux réformés de l'armée qui commenceront à nous alimenter, puis nous en viendrons aux vieux cocos étiques, quand il n'y aura plus de chevaux gras.

⁂

Grand est le désappointement causé en Angleterre par la défection de la Russie. Le rouleau compresseur sur lequel on avait fondé tant d'espoirs, pour lequel on avait fait tant de sacrifices (dix milliards ont été prêtés par l'Angleterre à la Russie), se dérobe au moment même où un léger effort de sa part aurait assuré « la victoire. « Sans les Russes, la guerre serait finie » est ce que l'on entend dire de tous côtés. Ce stigmate sur le nom russe ne sera pas plus oublié en Angleterre que, dans l'Histoire, sa défection de jadis vis-à-vis des Hongrois et sa défection vis-à-vis de Napoléon. Le ressentiment contre elle est extrême, d'autant plus intense que l'Anglais étant sportsman déteste tout ce qui n'est pas de bonne guerre. Je n'ai aucune hésitation à dire que si le Boche sera surpris d'avoir à faire entrer dans sa tête carrée que ses crimes en ont fait un paria, le Russe découvrira qu'il y a pour les peuples comme pour les individus « certaines choses qui ne se font pas », suivant les paroles d'Edouard VII. Sa défection est du nombre.

J. P.

Nous publierons demain, mercredi, un article sur l'aviation que notre ami, M. Raoul Anglès, député des Basses-Alpes, a bien voulu écrire pour le *Petit Provençal*. On connaît la compétence, sur cette importante question, du sympathique député qui, après avoir fait son devoir dans les tranchées, est devenu pilote aviateur.

PROPOS DE GUERRE

Les Allumettes amorphes

Il était minuit et M. Poche rentrait du théâtre.

M. Poche habite une maison compliquée. On n'est pas responsable des fantaisies des architectes et l'on gîte où l'on peut... La maison de M. Poche comprend une série de corridors, une multitude d'escaliers zigzaguants, coupés de paliers, de cours, aggravées de recoins : un vrai labyrinthe.

M. Poche qui perche tout en haut, met un bon petit quart d'heure pour parvenir chez lui, à condition qu'il fasse clair. Sachant les périls qui le menacent en cas de ténèbres, M. Poche a soin de se munir d'un rat de cave. Et c'est ainsi que rentrant du théâtre, il frotta une allumette pour allumer son rat.

La première rata, après avoir fait un petit éclair bleu qui faillit lui jeter dans l'œil une étincelle de phosphore... Ai-je dit que M. Poche avait une boîte d'allumettes amorphes ? La buraliste la lui avait vendue le soir même, faute d'en avoir d'autres.

La dixième allumette ayant cru devoir suivre le déplorable exemple de ses devancières, M. Poche renonça à allumer son rat et s'engagea d'un pied ferme, mais prudent, dans le labyrinthe. La peur de s'égarer fit qu'il s'égara après qu'il eut franchi le premier corridor... C'est très curieux : la tête vous tourne un peu et l'on ne sait plus où l'on est...

Il revint aux allumettes, en frotta une à son pantalon, espérant par ce moyen la ramener au sentiment du devoir ; mais le frottoir de la boîte était usé et se troua ; et M. Poche n'eut bientôt plus entre les doigts qu'une loque de carton.

M. Poche sentit la sueur lui venir à la peau. A tâtons il se remit en marche, buta du front contre une porte, repartit et se fourvoya dans un angle du mur. C'était fini. Il appela, personne ne répondit ; les locataires ne sont pas tenus d'aller au secours des maladroits qui s'égarent dans leur escalier... Alors, l'infortuné s'enveloppa dans son pardessus et se coucha sur le sol gluant.

Il fit un rêve atroce : les allumettes amorphes venaient toutes, à tour de rôle, lui brûler la plante des pieds, conduites par une sorcière hideuse qui devait être la Régie.

ANDRE NEGIS.

Pas ça !

Le parti socialiste unifié qui, au début de la guerre, était d'avis, avec l'unanimité du pays, que l'Alsace-Lorraine devait faire retour à la France sans condition aucune, s'est divisé, depuis, sur cette question primordiale, en deux fractions qualifiées de majoritaires et de minoritaires. Ces derniers, on l'a vu dans les récents et nombreux Congrès du parti, paraissent prendre le dessus sur leurs camarades antagonistes. En effet, encore dimanche dernier, la Fédération de la Seine, réunie en vue d'un nouveau Congrès, a émis, à une grande majorité, l'idée que le retour à la France des deux provinces arrachées, en 1871, par la force, c'est-à-dire contre le droit, devait être *précédé d'un referendum préliminaire à l'évacuation par les Allemands.* Quelle confiance en ces derniers !

C'est là une étrange prétention contre laquelle on doit s'élever énergiquement ! On ne peut laisser croire au dehors que cette opinion, qui a été vivement combattue par Albert Thomas, peu suspect pourtant aux unifiés, est répandue dans notre grande démocratie. Il ne faut pas que les descendants du grand socialiste patriote Auguste Blanqui se laissent influencer par les théories maximalistes.

PHILIPPE ANCEL.

LA GUERRE

Activité des artilleries ennemies au nord de l'Aisne et sur la Meuse

Rencontres de patrouilles et coups de main en Haute-Alsace et dans les Flandres

Berne, 11 Février.

L'ancien sultan Abdul Hamid a succombé samedi à une pneumonie. Un iradé impérial décrète que les funérailles auront lieu lundi, d'une manière digne d'un souverain.

LA SITUATION

De notre correspondant particulier

Paris, 11 Février.

Encore la recrudescence de la canonnade et la multiplicité de coups de main à signaler. Cette activité qui gagne tout le front peut bien être interprétée comme le prélude de l'offensive. J'ai dit et je répète que celle-ci ne surprendra ni notre commandement, ni nos troupes. Il ne faut pas qu'elle surprenne davantage les populations de l'intérieur.

Les événements qui se préparent ne doivent pas non plus faire oublier les événements de mer. Nous aurions pu beaucoup à cet égard. Malheureusement on n'a pas compris et les fautes commises sont lourdes. Il est grand temps de porter remède à une situation qui devient un péril. Il n'est pas un marin et pas un homme au courant des questions de navigation qui ne comprenne ce que je veux dire.

MARIUS RICHARD.

SUR NOTRE FRONT

Communiqué officiel anglais

11 Février.

Les Australiens ont exécuté avec succès, la nuit dernière, un coup de main sur les positions allemandes, au sud-est de Messines.

Ils ont infligé des pertes à l'ennemi et ramené vingt-huit prisonniers.

Une patrouille belge a attaqué, cette nuit, un poste du secteur de Merckem.

Elle a tué les occupants et enlevé une mitrailleuse.

Une visite du généralissime en Artois

Paris, 11 Février.

Au cours d'un voyage d'inspection sur le front, le général en chef a visité une des divisions qu'il avait sous ses ordres, au 33e corps, lors de la première offensive d'Artois, en mai 1915. Depuis lors, celle-ci s'est illustrée sur la plupart des champs de bataille importants de cette guerre. Et c'était pour remettre des décorations vaillamment gagnées au cours des dernières grandes actions que le général en chef s'était rendu au milieu de ses anciennes troupes.

C'est devant elles comptant encore bon nombre d'officiers et d'hommes qui avaient servi sous lui, qu'il a remis au colonel Bat, du 159e d'infanterie, ayant assisté à 38 combats, la rosette d'officier de la Légion d'honneur et qu'il a distribué d'autres décorations encore. Parmi les nouveaux médaillés, un petit sergent de chasseurs, Charles Rouchaud, de la classe 1914, cité six fois à l'ordre, blessé à plusieurs reprises, recevait la médaille militaire.

Après une revue très brillante, où chacun avait tenu à montrer à son ancien général que la 77e division était demeurée digne de son passé glorieux et qu'elle était toujours « en forme », prête à répondre à tout ce qu'on pourrait lui demander dans l'avenir, le général en chef a réuni les officiers des diverses unités. Evoquant le souvenir des opérations accomplies en commun et félicitant les régiments et les bataillons de leur belle tenue, le général en chef a témoigné le regret qu'il éprouvait de ne pouvoir conférer cette fois-ci la fourragère aux 97e et 159e régiments d'infanterie, car il ne manque plus à ces deux beaux régiments de montagne de Chambéry et de Briançon, que la prochaine occasion de s'égaler à eux-mêmes pour en décorer leurs drapeaux.

Ce sont eux, en effet, qui s'illustrèrent, le 9 mai 1915, à Carency, où le 33e corps tout entier se couvrit de gloire ; la 77e division attaqua sur un front de 3 kilomètres et demi et enfonça d'un seul bond la ligne ennemie sur une profondeur de 3 à 4 kilomètres ; le 97e atteignait le Cabaret-Rouge et le 159e pénétrait dans Givenchy.

1.290e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 11 Février.

Le gouvernement fait, à 14 heures, le communiqué officiel suivant :

Activité intermittente des deux artilleries, au cours de la nuit, sur le front au nord de l'Aisne, dans le secteur Corbeny-Juvincourt ; plus vive sur la rive droite de la Meuse, dans la région de Bezonvaux.

Rencontres de patrouilles, en Haute-Alsace, devant Aspach-le-Bas. Nous avons fait des prisonniers.

L'Ere des Restrictions rigoureuses

Une interview de M. Boret

Paris, 11 Février.

Un de nos confrères a été reçu hier par M. Victor Boret, ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement, qui lui a fait des déclarations intéressantes au sujet de ses prescriptions sur les restrictions alimentaires. Nous en extrayons les passages suivants :

Si l'on juge, dit-il, la France d'après Paris, et Paris d'après ses grands restaurants et ses thés, on commet la même erreur que l'Anglais qui, débarquant à Boulogne, et rencontrant une femme rousse, inscrivit sur son carnet : En France, toutes les femmes sont rousses.

J'objectai :

— On ne peut, après enquête, s'empêcher d'avoir cette impression qu'à Paris, pour ceux qui ont de l'argent, il n'existe pas de restriction.

— Ça va, changer, je vous en donne mon ticket, s'écria M. Victor Boret. Jusqu'à présent, j'étais désarmé. J'étais dans la position un peu ridicule d'un garde environné de braconniers, contre lesquels il n'a point le droit de verbaliser. J'ai demandé à la Chambre et au Sénat les pouvoirs nécessaires. Je les ai depuis vendredi, et l'on verra bien alors si certains continueront à se moquer de mes ordonnances.

Le ministre poursuit :

Les restrictions eussent grandement gagné à être volontaires. A plusieurs reprises, j'ai demandé à mes concitoyens de se surveiller étroitement. Je n'ai pas été écouté. Le Français est avant tout égalitaire. Il l'est dans le bien comme dans le mal. Si son voisin truque, il veut truquer lui aussi.

— Ah ! tu te manges du fantaisie. J'en veux manger aussi.

— Ah ! tu te payes des douceurs, je vais m'en payer aussi.

C'est une sorte de contagion. C'est défendu, donc c'est bon. Et des commerçants d'une part, des intermédiaires de l'autre, sont là pour pousser à la roue. Ce qu'ils ont inventé pour tourner mes prescriptions est inimaginable. Les néo-commerçants surtout. Nous leur devons la plus grande part des embarras dans lesquels nous nous débattons. Ils auront peut-être été la plus grande plaie de cette guerre.

Mais voici M. Victor Boret dressé. Sa parole vibre, son geste est large.

— Ce que je voudrais que vous disiez bien haut aux Parisiens et aux habitants des grandes villes en général, c'est que leur tour est venu de prendre leur part des restrictions déjà imposées sévèrement un peu partout. Il y a des régions en France où le rationnement est des plus sévères et a été accueilli par la population comme il devait l'être, c'est-à-dire dignement et résolument. Je demande maintenant à tous, indistinctement, le même effort. Il est nécessaire. Le moment n'est plus des capitulations de conscience. Anglais et Italiens nous ont donné l'exemple. A un pays qui n'a jamais manqué de cran, je demande d'en mettre un peu à sa ceinture. Qui veut la fin veut les moyens, et tout bon Français a, à l'heure actuelle, son devoir nettement tracé.

Je fais au bon sens populaire un pressant appel. Se restreindre est une façon de se battre. Je plains sincèrement ceux qui ne le comprendraient pas et qui verraient une brimade là où il ne devrait y avoir qu'une collaboration librement consentie, avec ceux de l'avant, à qui l'on demande d'autrement durs sacrifices.

Les Complots allemands aux Etat-Unis

Arrestation d'un Hollandais

New-York, 11 Février.

Le second maître d'hôtel du paquebot « Niew-Amsterdam » a été arrêté sous l'inculpation d'espionnage. On a trouvé sur lui une lettre chiffrée, destinée vraisemblablement aux agents allemands des Etats-Unis. Entre autres informations, cette lettre demanderait des détails sur les départs des transports américains.

LES SCANDALES

L'Affaire Bolo en Conseil de Guerre

LA SEPTIÈME AUDIENCE

Paris, 11 Février.

La septième audience est ouverte à 1 heure un quart en présence d'une foule encore plus considérable que les jours précédents. Le public est véritablement entassé dans la salle où la chaleur est déjà accablante.

Dès l'ouverture de l'audience, Me Marcel Hérand fait allusion à la lettre de M. Mandel, publiée dans les journaux d'hier et estime qu'elle donne également satisfaction à la défense et à l'accusation.

Cette lettre sera versée aux débats, dit le président.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Charles Humbert où il s'étonne du démenti du président Monier. Le sénateur de la Meuse maintient que la garantie d'honorabilité de Bolo, donnée par le magistrat fut formelle. Cette lettre sera également versée aux débats ainsi que la traduction des documents américains, ordonne le président.

Déposition de M. Hennessy

M. Jean Hennessy, député de la Charente, est entendu. Le témoin qui savait les nombreuses et brillantes relations du pacha fut, en 1917 invité à déjeuner par lui. Pris de soupçons et ayant appris que Bolo passait pour un aventurier, M. Hennessy, de nouveau convié, déclina l'invitation. Le témoin déclare ne savoir rien sur la question de papier du *Journal*, ou du moins rien d'autre que ce que la campagne de M. Téry dans l'*Œuvre*, indiquait.

M. Gounouilhou, directeur de la « Petite Gironde »

M. Gounouilhon, directeur de la *Petite Gironde*, est ensuite entendu. Le témoin connut Bolo en 1911. Il lui avait été présenté par un collaborateur représentant le Syndicat des agriculteurs.

Au courant des différentes opérations entreprises par Bolo, notamment au Vénézuela, le témoin a vu le pacha s'occupant au mieux des intérêts nationaux et il considère comme un devoir de le déclarer devant le Conseil. M. Gounouilhou, sur question de Me Albert Salle, déclare qu'une photographie donnée par le journal *J'ai Vu*, dans lequel il a des intérêts, et représentant Bolo et Bernstoff causant amicalement, est due à un truquage.

Mgr Bolo, frère de l'accusé

Mais voici Mgr Bolo à la barre. Le protonotaire apostolique étant dégagé de la prestation de serment à cause de sa parenté avec le principal accusé, Paul Bolo, dit vouloir se considérer tout de même, par respect pour le tribunal, comme ayant prêté le serment de dire toute la vérité. Cette vérité, il la dira tout entière. Et le grand prédicateur commençant sa déposition, véritable plaidoirie en faveur de son frère, dit :

Je crois pouvoir déclarer d'abord que je ne suis pas suspect de défendre un traître, ce traître fût-il mon frère. Mais mon frère n'est pas un traître.

Quant à moi, je suis patriote et fils de patriote. En 1914, j'ai oublié que j'avais des cheveux blancs. Je me suis engagé et je suis parti sur le front alors que tant d'autres, bons patriotes, partaient pour Bordeaux. En outre, les sentiments fraternels ne font pas tort à mes sentiments patriotiques. J'ai été sévère, trop sévère, peut-être, pour les égarements de jeunesse de mon frère. C'est ainsi que je n'ai consenti à le revoir que le jour où il contracta un mariage régulier, c'est-à-dire que son union fût bénie. J'ajoute cependant que tandis que mon frère recevait chez lui des ministres, des sénateurs, des députés, des magistrats, des banquiers, etc., je n'ai jamais franchi les portes de sa maison.

Et Mgr Bolo, dont le talent oratoire de prédicateur est très connu, continue : Si je le croyais coupable, je ne serais pas ici. Je serais dans un coin où je cacherais ma honte et ma colère, mais je suis sûr qu'il est innocent, dit avec force le témoin, et je suis ici pour dire ma conviction au Conseil.

Le protonotaire apostolique se défend auprès du Conseil comme auprès du ministère public de vouloir faire entendre des paroles de violence, mais s'il venait à commettre des écarts de langage, on voudrait bien l'excuser car sa colère est grande. Il discute alors les pièces du dossier et dit avoir fait, dans le dossier de Berne, une découverte qu'il qualifie d'effarante et qui, d'après lui, explique les raisons pour lesquelles, la presse et le public ont pu être mystifiés.

Deux ordres de faits continue-t-il sont à considérer : d'abord on doit examiner le rapport de l'ambassade de Berne, dicté par le nhlan Saddik et rédigé par M. Casella. Mgr Bolo y fit, répète-t-il, une découverte effarante et expose comment à son avis la bonne foi des journalistes et des magistrats instructeurs a pu être l'objet d'une mystification. Le témoin rapporte et commente le récit de Saddik d'après M. Casella, agent de renseignements du ministère de la Guerre.

Selon ce récit, le prix de la prétendue trahison de Bolo serait une somme ayant permis l'achat de terrains. Or, il est affolant, dit le témoin, de constater que ces achats de terrains ont eu lieu en 1917, alors que la scène à la suite de laquelle les fonds auraient été fournis à Bolo a eu lieu en 1915. Et Mgr Bolo demande au colonel président de vérifier lui-même dans la procédure la date des différents achats de terrain.

Ceci fait, le témoin constat encore dans l'étude du dossier la différence des versions de Saddik et de Paul Bolo et un mélange de choses vraies et fausses, Paul Bolo apportant seul des faits indéniables et des documents. Mgr Bolo étudie ensuite la question de l'achat des journaux et trouve absolument invraisemblable que son frère ait pu songer à l'achat des journaux sans songer *ipso facto* à l'achat de la censure elle-même du gouvernement et du président de la République. Ce n'est qu'à un étranger aussi peu averti que Saddik pacha qu'une idée aussi saugrenue ait pu sourire.

D'ailleurs, il faut envisager dans cette question de tentative d'achats deux catégories : une innocente, le *Cri de Paris* se rap-

---

Feuilleton du *Petit Provençal* du 12 Février

— 38 —

LE COMTE DE Monte-Cristo

Il laissa la casserole.

Dantès frémit de joie.

Cette fois il mangea vivement la soupe et la viande que, selon l'habitude des prisons, on mettait avec la soupe. Puis, après avoir attendu une heure, pour être certain que le geôlier ne se raviserait point, il dérangea son lit, prit sa casserole, introduisit le bout du manche entre la pierre de taille dénuée de son ciment et les moellons voisins, et commença de faire le levier.

Une légère oscillation prouva à Dantès que la besogne venait à bien.

En effet, au bout d'une heure la pierre était tirée du mur, où elle faisait une excavation de plus d'un pied et demi de diamètre.

Dantès ramassa avec soin tout le plâtre, le porta dans les angles de sa prison, gratta la terre grisâtre avec un des fragments de sa cruche et recouvrit le plâtre de terre.

Puis voulant mettre à profit cette nuit où le hasard, ou plutôt la savante combinaison qu'il avait imaginée, avait remis entre ses mains un instrument si précieux, il continua de creuser avec acharnement.

A l'aube du jour il replaça la pierre dans son trou, repoussa son lit contre la muraille et se coucha.

Le déjeuner consistait en un morceau de pain ; le geôlier entra et posa ce morceau de pain sur la table.

— Eh bien ! vous ne m'apportez pas une autre assiette ? demanda Dantès.

— Non, dit le porte-clefs ; vous êtes un brise-tout, vous avez détruit votre cruche, et vous êtes cause que j'ai cassé votre assiette ; si tous les prisonniers faisaient autant de dégâts, le gouvernement n'y pourrait pas tenir. On vous laisse la casserole, on vous versera votre soupe dedans ; de cette façon vous ne casserez pas votre ménage, peut-être.

Dantès leva les yeux au ciel et joignit ses mains sous sa couverture.

Ce morceau de fer qui lui restait faisait naître dans son cœur un élan de reconnaissance plus vif vers le ciel que ne lui avaient jamais causé dans sa vie passée les plus grands biens qui lui étaient survenus.

Seulement il avait remarqué que depuis qu'il avait commencé à travailler, lui, le prisonnier ne travaillait plus.

N'importe, ce n'était pas une raison pour cesser sa tâche ; si son voisin ne venait pas à lui, c'était lui qui irait à son voisin.

Toute la journée il travailla sans relâche ; le soir il avait, grâce à son nouvel instrument, tiré de la muraille plus de dix poignées de débris de moellons, de plâtre et de ciment.

Lorsque l'heure de la visite arriva, il redressa de son mieux le manche tordu de sa casserole et remit le récipient à sa place accoutumée. Le porte-clefs y versa la ration ordinaire de soupe et de viande, ou plutôt de soupe et de poisson, car ce jour-là était un jour maigre, et trois fois par semaine on faisait faire maigre aux prisonniers. C'eût été encore un moyen de calculer le temps, si depuis longtemps Dantès n'avait pas abandonné ce calcul.

Puis la soupe versée, le porte-clefs se retira.

Cette fois Dantès voulut s'assurer si son voisin avait bien réellement cessé de travailler.

Il écouta.

Tout était silencieux comme pendant ces trois jours où les travaux avaient été interrompus.

Dantès soupira ; il était évident que son voisin se défiait de lui.

Cependant il ne se découragea point et continua de travailler toute la nuit ; mais après deux ou trois heures de labeur, il rencontra un obstacle. Le fer ne mordait plus et glissait sur une surface plane.

Dantès toucha l'obstacle avec ses mains et reconnut qu'il avait atteint une poutre.

Cette poutre traversait ou plutôt barrait entièrement le trou qu'avait commencé d'Antès.

Maintenant il fallait creuser dessus ou dessous.

Le malheureux jeune homme n'avait point songé a cet obstacle.

— Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! s'écria-t-il, je vous avais cependant tant prié, que j'espérais que vous m'aviez entendu. Mon Dieu ! après m'avoir ôté la liberté de la vie, mno après m'avoir ôté la liberté de la vie, mon mon Dieu ! qui m'avez rappelé à l'existence, mon Dieu ! ayez pitié de moi, ne me laissez pas mourir dans le désespoir !

— Qui parle de Dieu et de désespoir en même temps, articula une voix qui semblait venir de dessous terre et qui, assourdie par l'opacite, parvenait au jeune homme avec un accent sépulcral.

Edmond sentit se dresser ses cheveux sur sa tête, et il recula sur ses genoux.

— Ah ! murmura-t-il, j'entends parler un homme.

Il y avait quatre ou cinq ans qu'Edmond n'avait entendu parler que son geôlier, et pour le prisonnier le geôlier n'est pas un homme : c'est une porte vivante ajoutée à sa porte de chêne ; c'est un barreau de chair ajouté à ses barreaux de fer.

— Au nom du ciel ! s'écria Dantès, vous qui avez parlé, parlez encore, quoique votre voix m'ait épouvanté ; qui êtes-vous ?

— Qui êtes-vous vous-même ? demanda la voix.

— Un malheureux prisonnier, reprit Dantès qui ne faisait, lui, aucune difficulté de répondre.

— De quel pays ?

— Français.

— Votre nom ?

— Edmond Dantès.

— Votre profession ?

— Marin.

— Depuis combien de temps êtes-vous ici ?

— Depuis le 28 février 1815.

— Votre crime ?

— Je suis innocent.

— Mais de quoi vous accuse-t-on ?

— D'avoir conspiré pour le retour de l'empereur.

— Comment ! pour le retour de l'empereur ! l'empereur n'est donc plus sur le trône ?

— Il a abdiqué à Fontainebleau en 1814 et a été relégué à l'île d'Elbe. Mais vous-même depuis quel temps êtes-vous donc ici, que vous ignorez tout cela ?

— Depuis 1811.

Dantès frissonna ; cet homme avait quatre ans de prison de plus que lui.

— C'est bien, ne creusez plus, dit la voix en parlant fort vite ; seulement dites-moi à quelle hauteur se trouve l'excavation que vous avez faite ?

— Au ras de la terre.

— Comment est-elle cachée ?

— Derrière mon lit.

— A-t-on dérangé votre lit depuis que vous êtes en prison ?

— Jamais.

— Sur quoi donne votre chambre ?

— Sur un corridor.

— Et le corridor.

— Aboutit à la cour.

— Hélas ! murmura la voix.

— Oh ! mon Dieu ! qu'y a-t-il donc ? s'écria Dantès.

— Il y a que je me suis trompé, que l'imperfection de mes desseins m'a abusé, que le défaut d'un compas m'a perdu, qu'une ligne d'erreur sur mon plan a équivalu à quinze pieds en réalité, et que j'ai pris le mur que vous creusez pour celui de la citadelle !

— Mais alors vous aboutissiez à la mer ?

— C'était ce que je voulais.

— Et si vous aviez réussi !

— Je me jetais à la nage, je gagnais une des îles qui environnent le château d'If, soit l'île de Daume, soit l'île de Tiboulen, soit même la côte, et alors j'étais sauvé.

— Auriez-vous donc pu nager jusque là ?

— Dieu m'eût donné la force; et maintenant tout est perdu.

— Tout ?

— Oui. Rebouchez votre trou avec précaution, ne travaillez plus, ne vous occupez de rien, et attendez de mes nouvelles.

— Qui êtes-vous au moins... dites-moi qui vous êtes ?

— Je suis... je suis... le no 27

— Vous défiez-vous donc de moi ? demanda Dantès.

Edmond crut entendre comme un rire amer percer la voûte et monter jusqu'à lui.

— Oh ! je suis bon chrétien, s'écria-t-il, devinant instinctivement que cet homme songeait à l'abandonner ; je vous jure sur le Christ que je me ferais tuer plutôt que de laisser entrevoir à vos bourreaux et aux miens l'ombre de la vérité ; mais, au nom du ciel, ne me privez pas de votre présence, ne me privez pas de votre voix, ou, je vous le jure, car je suis au bout de ma force, je me brise la tête contre la muraille, et vous aurez ma mort à vous reprocher.

— Quel âge avez-vous ? votre voix semble être celle d'un jeune homme.

— Je ne sais pas mon âge, car je n'ai pas mesuré le temps depuis que je suis ici. Ce que je sais, c'est que j'allais avoir dix-neuf ans lorsque j'ai été arrêté le 18 février 1815.

ALEXANDRE DUMAS.

(La suite à demain.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

Voir le film Monte-Cristo *dans les Cinémas passant les vues* Pathé frères.

portant à Bolo, l'autre suspecte, le *Figaro*, le *Temps*, etc., et se rapportant à des étrangers, Cavallini et consorts.

Mgr Bolo passe ensuite au témoignage de M. Sottolana et demande qu'on ne considère pas comme une preuve de paiement le transport d'une valise vide. Mgr Bolo examine ensuite le dossier d'Amérique et considère que la question Pavenstedt se superpose d'une façon étrange à la question Saddik. Là aussi, remarque le témoin, on est en présence, comme accusateur, d'un ennemi de la France, et d'un menteur. Quant aux télégrammes, non seulement ils sont faux, ils n'existent pas, mais ils ne peuvent pas exister, dit le témoin, ce sont d'énormes âneries.

Et Mgr Bolo, reprenant le texte, fait la démonstration de cette thèse. M. Charles Humbert ne peut, pour le témoin, être la personnalité visée par les télégrammes, mais Bolo ne peut être considéré comme cette personnalité lui non plus. Mgr Bolo insiste sur l'invraisemblance et la naïveté des propos prêtés ainsi à von Jagow et Bernstorff, gens plus avisés qu'on ne pense. Le télégramme « Saint-Régis » est le bouquet, déclare le témoin qui ne s'explique pas la raison de l'application de ce pseudonyme. Enfin, d'une façon générale, cet échange de télégrammes, après mûre considération, ne peut que paraître absolument faux, assure le témoin. Les télégrammes Hugo Schmidt peuvent être authentiques, mais cela ne prouve rien, selon le témoin, qui fait le procès d'Hugo Schmidt, ce nouvel accusateur « associé de Pavenstedt, espion lui-même et également en prison. »

Pour Mgr Bolo, il y a évidence que Hugo Schmidt a menti. Dans ce que je dis, je vais être approuvé par tous ceux qui, à un titre quelconque, sont dans la banque ou le commerce, depuis le plus petit employé jusqu'au brasseur d'affaires le plus élevé et le plus puissant. Quand on donne un ordre télégraphique, cet ordre est toujours confirmé par une lettre. La raison en est bien simple : la dépêche télégraphique ne constitue pas une pièce comptable, un titre qui puisse être justificatif. La dépêche télégraphique ne porte pas de signature, elle n'a pas de caractère d'authenticité. Quand on donne un ordre télégraphiquement, on dit : « Lettre suit » et la lettre suit pour confirmer la dépêche. Vous pensez bien que si la Deutsche Bank a envoyé à son représentant Hugo Schmidt l'ordre télégraphique de payer 1.700.000 dollars, une lettre a suivi. L'ambassade de Washington nous dit : Les télégrammes ont été remis par Hugo Schmidt lui-même. Pourquoi n'a-t-il pas remis les lettres ? Ceux qui ont fait la minutieuse enquête savaient que les dépêches ne signifiaient rien si elles ne sont pas appuyées par des lettres. Ils ont certainement réclamé les lettres. Pourquoi Hugo Schmidt n'a pas donné les lettres ? c'est parce qu'elles auraient apporté la preuve de son mensonge, parce qu'on aurait trouvé la véritable signification du nom de William Goyle. Comme il voulait faire fusiller Paul Bolo, il n'a pas donné les lettres. (Mouvements.)

L'accusé Bolo ne quitte pas des yeux son frère, qui plaide si chaudement, si éloquemment sa cause. Passant à un autre ordre d'idées, Mgr Bolo aborde les faits relatifs aux malheurs conjugaux de M. Panon, dont on a déjà entendu la déposition. Je veux en venir à M. Panon, dit-il. Je suis témoin immédiat. J'ai connu Panon vers 1880, mon frère était très jeune, je ne le vis pas très souvent. Je, je le dis à regret, ce n'est pas le cœur joyeux que je me résous à parler mal de mon prochain, c'est parce que cela est nécessaire à la manifestation de la vérité. J'attribue à la mauvaise influence de Panon tous les égarements de jeunesse de mon frère.

Mon frère pouvait avoir dix à quinze ans quand il connut Panon, Panon a exercé sur lui l'influence la plus déplorable. Il a pris cet adolescent très sage, oui, très sage, il l'a pris au moment où il était dans la jeunesse, il l'a engagé dans la mauvaise voie.

Vers 1890, Panon se maria avec une femme aujourd'hui très respectable devant le repentir de laquelle je ne suis pas le dernier à m'incliner, Panon se mariait avec une femme beaucoup plus intelligente que lui. Il y avait quelque temps que ce mariage était fait, j'ai entendu Panon parler de la répulsion qu'il inspirait à sa femme. Ce n'est pas un roman ce que je vous fais, déclare le témoin, qui sent probablement le paradoxe de cette opinion. Panon, dit-il, n'est pas un témoin sur lequel l'accusation peut s'appuyer. Lorsque l'intérêt ou la vengeance l'inspirent, il ne dit pas la vérité, s'écrie Mgr Bolo, qui revient sur l'enlèvement de Mme Panon, lequel, comme le disait aussi un des précédents témoins, n'aurait été que l'enlèvement de Bolo par Mme Panon. Les déclarations du témoins sur les relations de l'accusé, de Mme Panon et du mari de cette dernière ayant soulevé l'hilarité du public, Mgr Bolo se retourne avec indignation vers l'auditoire et dit d'une voix vibrante :

« Je n'ai pas envie de rire, moi, lorsque je vois mon frère écrasé sous une montagne de mensonges. »

Le témoin se demande enfin si en accusant Paul Bolo de trahison on ne fait pas le jeu de la perfidie et de la haine allemandes. Pavenstedt et Hugo Schmidt se retournant contre Bolo, selon le témoin, suivant un ordre du gouvernement allemand, persuadé du patriotisme du pacha, Mgr Bolo déclare que si on fait abstraction du trio formé par le uhlan Saddik et les deux espions Pavenstedt et Hugo Schmidt, il ne reste plus rien de l'accusation.

En venant aux rapports de Charles Humbert et Paul Bolo, l'innocence de M. Charles Humbert, au moins, quant à l'affaire présente, paraît aussi évidente au témoin que celle de son frère.

Examinant le rapport Doyen, Mgr Bolo y découvre des contre-vérités ou des contre-sens évidents, notamment en ce qui concerne le rôle attribué par l'expert à M. Panon. Le témoin est en outre « stupéfait » de voir M. Doyen, dans un rapport qui a fait « l'impression d'un coup de massue » à l'audience, chercher une garantie dans le récit du menteur Saddik pacha. Le rapport de l'expert est enfin critiqué sur certains points relatifs aux dossiers d'Amérique. Le témoin conteste ensuite des déductions que l'expertise de l'absence de toute comptabilité chez Bolo et il reproche à M. Doyen et aux magistrats de ne pas avoir sollicité communication à l'étranger et notamment à la banque Behrens d'Anvers des titres appartenant à Bolo.

Le témoin déclare s'être mis, au contraire de la justice, en en quête de ces preuves, mais reconnaît qu'il lui a été impossible d'obtenir les passeports nécessaires.

Après entrevue avec M. Clemenceau, en effet, Mgr Bolo se vit de nouveau refuser les passeports par la justice qui instruisait l'affaire, motivant sa décision par la suspicion du patriotisme du témoin. Le public ayant applaudi Mgr Bolo qui s'indignait contre cette décision de la justice, on procède à l'expulsion de quelques personnes qui ont particulièrement applaudi.

Le témoin rappelle en terminant sa déposition, l'émotion qui l'a étreint lorsqu'au Grand-Hôtel il revit son frère malade et qui lui jurait qu'il n'était pas un traître.

Le président et le lieutenant Mornet croient devoir rappeler au témoin que le juge d'instruction ne pouvait avoir à suspecter son patriotisme ainsi qu'il est prétendu, et que les télégrammes de Bernstorff nous étant communiqués par le gouvernement américain, leur authenticité ne saurait être mise en doute.

Le lieutenant Mornet assure le témoin que l'autorisation d'aller à Anvers ne pouvait lui être accordée, la mesure étant sans précédent.

Mgr Bolo ayant fini sa déposition, l'audience est suspendue à 3 h. 20 au milieu d'une vive agitation.

REPRISE DE L'AUDIENCE

Dès la reprise des débats le colonel président invite l'expert Doyen à formuler ses explications en réponse aux critiques dont kf é ététhhh y hyhy l'objet de la part de l'abbé Bolo, mais celui-ci ayant quitté l'audience, on remet à demain l'audition de M. Doyen pour qu'elle ait lieu en présence de son contradicteur.

La déposition de Pavenstedt

Le greffier donne alors lecture d'une très longue déposition de Pavenstedt devant les juges américains. Il ressort des déclarations de Pavenstedt dans l'affaire des journaux, que les rapports entre Bolo et lui-même se sont établis surtout à propos du *Journal* qui, parmi les feuilles pouvant intéresser Bolo, semble être le principal atout au pacha. Il parut évident à Pavenstedt que Bolo pacha était au courant de sa nationalité allemande, ce qui n'aurait pas empêché le pacha de lui confier ses projets de propagande pacifiste. Pavenstedt reconnaît d'ailleurs qu'il était agent de l'Allemagne et l'intermédiaire entre Bolo et von Bernstorff, et fait l'exposé des faits et le rappel du versement au pacha, lequel aurait demandé que le versement eut lieu au crédit de son compte à la Banque Royale du Canada.

Autres témoins

M. Ajam, souffrant; Mme Edmond Rostand, M. le général Ferry, M. Chagas, ancien ministre du Portugal à Paris, se sont fait excuser. Le Conseil entend alors, Mlle Renart, artiste lyrique qui n'ose être aussi affirmative à l'audience qu'à l'instruction. Elle déclare cependant reconnaître Bolo pour l'avoir vu une fois dans la Nièvre.

— Le témoignage humain est plus faillible que celui des câblogrammes, remarque le *lieutenant Mornet* (Rires).

M. Henri Cain

Après lecture de la très longue déposition de Pavenstedt, qui dura plus d'une heure et demie, le Conseil entend M. Henri Cain, auteur dramatique, qui connut pendant sept mois et demi l'accusé Bolo, lequel fut son ami et dit ignorer M. Porchère qui l'a cité.

Bolo l'a dit devant un homme charmant, notre ambassadeur à Pétrograde, M. Georges Louis, que le roi d'Espagne était désireux de voir des relations plus intimes s'établir par la presse entre la France et l'Espagne. M. Georges Louis m'invita à rapporter cette conversation au président de la République. Je le fis. Le président me répondit : C'est mon devoir d'écouter tous ceux qui ont quelque chose d'utile à dire pour mon pays. Il me dit donc de venir avec Bolo quand il me ferait signe. Huit jours se passèrent. Bolo et moi fûmes convoqués pour venir à l'Elysée. Bolo raconta au président ce qu'il nous avait dit. Le président prit grand soin de l'écouter pour les rapports entre l'Espagne et la presse française qui étaient devenus plus cordiaux à la fin de cet entretien. Bolo parla à un moment, du khédive d'Egypte et de M. Hearst disant qu'ils étaient de ses amis et qu'il pourrait sans doute avoir un bon effet en les ramenant de plus en plus à la cause française. A ce moment, le président répondit : Je ferai part de vos paroles à M. le président du Conseil. Voilà, mon colonel, ce que je puis vous dire là-dessus.

Le commissaire : Le président n'a-t-il pas usé d'une formule pittoresque.

Henri Cain : En effet, il me dit ceci, un peu plus tard : « Je recevrai le diable, s'il m'apportait une nouvelle utile pour mon pays ».

Le commissaire : Le diable ! Il s'agissait de Bolo ?

Me Héraud. — A quelle date cela se passait-il ?

M. H. Cain. — Quelques jours avant que M. Ch. Humbert et Bolo soient alliés en Espagne se rencontrer avec le roi et le comte de Romanonès, fin septembre 1916.

Me Héraud. — Bolo pouvait donc dire à cette date, devant des personnes qualifiées, son intimité avec le khédive sans soulever un grand étonnement.

M. H. Cain. — Je ne peux que répéter ce qu'a dit le président.

Me Héraud. — N'avez-vous pas dit que Bolo faisait montre de sentiments patriotiques ?

M. H. Cain. — Parfaitement ; sans cela je n'aurais pas été son ami a ce moment-là.

M. le commissaire. — Quand Bolo parla du khédive et de Hearst quelle impression a eue le président ?

Me H. Cain. — Le président, à ce moment-là, a un peu... la conversation est de suite devenue plus calme.

Le commissaire. — Plus froide...

M. Henri Cain. — Le président n'a parlé ni sur le khédive, ni sur Hearst. Il a dit : Vos paroles seront rapportées par moi au président du Conseil.

Le commissaire. — Vous avez déposé autre chose sur l'impression du président.

M. Henri Cain. — C'est autre chose; Bolo, plus tard eut avec moi une histoire de bibelots. Je rendis visite à M. Poincaré; je lui dis que je devais avoir des regrets de lui avoir amené Bolo, parce que des bruits méchants couraient sur lui.

Le président me répondit : Je connaissais Bolo quand vous ne le connaissiez pas. Je m'étais occupé de lui quand il s'était occupé des affaires en Amérique lorsque j'étais ministre des Affaires étrangères. Le président m'a dit que c'était parce que Bolo lui avait parlé de Hearst et du khédive qu'il avait de suite été mis en éveil et qu'il lui avait dit qu'ils parlèrent de celà au président du Conseil. Il avait une idée de derrière la tête qu'il s'était formée à ce moment-là.

Une discussion s'engage entre la défense et le ministère public. Bolo a-t-il été chargé d'une mission officielle ?

— Oh ! certainement pas, répond M. Cain, et le commissaire du gouvernement de déclarer : « Il n'y a eu ni mission officielle ni mission officieuse d'aller réconcilier le roi et M. Caillaux. Sur ce point, la déclaration du roi d'Espagne ne laisse aucun doute.

Me Albert Salle. — Nous sommes d'accord.

Bolo tient à remercier M. Henri Cain de la sincérité de sa déposition. Puis Me Marcel Héraud, annonçant qu'il a encore quatre témoins à faire entendre, dont un qui lui a annoncé avoir à faire des révélations au Conseil, le président lève la séance à 5 heures 45 et la renvoie à demain une heure.

A la Fédération socialiste de la Seine

La politique nationale et internationale. L'Alsace-Lorraine. — Blâme contre les députés socialistes ayant accepté les postes de Commissaires du gouvernement.

Paris, 11 Février.

La Fédération socialiste de la Seine a tenu, hier dimanche, après-midi, un Conseil fédéral, à la Maison commune, rue de Bretagne, en vue du prochain Conseil national du parti socialiste. Plusieurs résolutions étaient en présence, au sujet de la politique nationale et internationale, qui traitaient, dans des points de vue opposés souvent, du vote des crédits de guerre, de l'attitude des socialistes envers le gouvernement, des moyens d'aboutir à la paix et de la prochaine Conférence internationale de Londres.

Au sujet de l'Alsace-Lorraine, une division très nette s'est faite entre ceux, qui d'accord avec MM. Albert Thomas et Renaudel, n'acceptent l'idée d'un referendum qu'après l'évacuation par les Allemands des provinces arrachées à la France, en 1871, et ceux qui veulent le referendum préliminaire à l'évacuation.

La même division se fait jour en ce qui concerne le vote des crédits que les « majoritaires » prétendent devoir être votés tant que la France sera menacée, alors que les « minoritaires » se sont nettement prononcés, cette fois, pour que les députés socialistes refusent les crédits de guerre.

La motion dite « minoritaire » a obtenu 4.536 voix, la motion « majoritaire » n'en a récolté que 1.473, par suite du dépôt de deux motions dites « centristes », présentées l'une par MM. Sellier et Flaquette, l'autre par la 18e section, à laquelle appartiennent MM. Marcel Sembat et Cachin, députés. Ces deux motions ont réuni la première 661 voix et la seconde 2.050 voix.

Enfin, une motion était présentée par les éléments kienthaliens, les extrémistes du parti qui a obtenu 1.431 voix.

Le Conseil fédéral a ensuite procédé à la nomination de ses délégués au Conseil national de dimanche prochain.

Différents vœux ont été adoptés concernant les poursuites exercées contre les militants ouvriers, protestant également contre l'arrestation de M. Lazzari, secrétaire du parti socialiste italien, et une résolution a été votée blâmant les députés socialistes : MM. Diagne, Compère-Morel et Bouisson d'avoir accepté les postes de commissaires du gouvernement. Cette question sera discutée au Conseil national prochain.

Une proposition des socialistes du XXe arrondissement, tendant à réaliser un accord entre le parti socialiste et la C. G. T., en vue du Congrès interallié qui doit se tenir à Londres sur la base du mémorandum des socialistes anglais, a été renvoyée au Conseil national.

La Paix avec l'Ukraine

Don Jaime de Bourbon serait le souverain d'une monarchie ukrano-lithuanienne

Lausanne, 11 Février.

La *Gazette de Lausanne* publie les renseignements suivants :

Nous croyons savoir que des conciliabules ont eu lieu, ces jours derniers, dans notre ville, entre des personnages appartenant aux cercles lithuaniens et ukraniens séjournant en Suisse. Un représentant de la Wilhelmstrasse y aurait assisté. Il s'agissait d'envisager le statut d'un futur Etat ukrano-lithuanien. Les Lithuaniens inclinent, dit-on, vers la monarchie, les Ukraniens, par contre, auraient préféré la forme républicaine. On serait tombé d'accord pour instituer une royauté constitutionnelle acceptée en dernière analyse par les Ukraniens.

Le souverain n'a pas été formellement désigné, toutefois on a prononcé le nom de Don Jaime de Bourbon. Ce prince, né à Vevey le 27 juin 1870, est le fils de Don Carlos, de la branche non régnante des Bourbons d'Espagne, et de la princesse Marguerite de Parme.

Don Jaime, qui n'est pas marié, a vécu tour à tour à Venise et à Frohsdorf, près de Vienne. On le dit actuellement en Suisse.

Stockholm, 11 Février.

D'après un télégramme de Kovno, l'administration allemande a décidé de grouper les arrondissements militaires jusqu'ici indépendants, de Lithuanie et de Bielostok-Grodno, en un seul arrondissement dit de Lithuanie, avec siège à Vilna.

C'est la reconnaissance implicite, mais complète, à l'encontre les aspirations polonaises du programme lithuanien, de l'intangibilité de la Lithuanie ethnographique. L'Etat de Lithuanie restauré, est ainsi d'une superficie équivalant à cinq fois celle de la Confédération helvétique.

L'Ukraine ne ravitaillera pas l'Allemagne immédiatement

Zurich, 11 Février.

On adresse de Berlin à tous les journaux allemands de province, l'information officieuse suivante :

« Nous apprenons, de source autorisée, que malgré toute la joie justifiée que doit susciter la conclusion de la paix avec l'Ukraine, il faut considérer, plus que jamais, le succès obtenu à sa juste valeur, et ne pas s'abandonner à des espérances dont la réalisation est peut-être lointaine. L'amélioration de notre situation économique ne saurait se produire dans un avenir prochain, et il se passera encore beaucoup de temps avant que les communications avec l'Ukraine soient suffisamment rétablies pour permettre l'échange de marchandises sur une large base. »

L'Ultimatum de l'Allemagne à la Roumanie

Londres, 11 Février.

L'agence Reuter apprend que l'ultimatum de l'Allemagne à la Roumanie expirait avant-hier samedi.

La presse anglaise

Londres, 11 Février.

Le *Daily News*, commentant l'ultimatum de l'Allemagne à la Roumanie, dit :

L'ultimatum adressé à la Roumanie, prouve que l'Allemagne veut à tout prix et rapidement une solution nette dans le Sud; mais il reste à savoir si l'Allemagne pourra mettre la main sur les approvisionnements de la Russie méridionale. La paix conclue avec la Rada ukranienne, dont l'autorité semble dangereusement menacée, n'est pas un genre de paix dont l'Allemagne a besoin pour entamer un trafic commercial important avec l'Ukraine; donc il est trop tôt pour dire que l'Allemagne ait remporté en Russie cette victoire diplomatique dont elle a tant besoin.

L'Affaire des Carbures devant le Conseil de Guerre

Les prévenus sont acquittés

Paris, 11 Février.

Le 1er Conseil de guerre a rendu ce soir son jugement dans l'affaire des carbures.

A l'unanimité, moins une voix, le Conseil a prononcé l'acquittement de MM. Gall et Giraud-Jordan, inculpés de commerce avec l'ennemi.

A travers les Journaux

Paris, 11 Février.

La *Victoire*. — La Roumanie et l'Ukraine. — De M. G. Hervé :

Y a-t-il rien de plus affreux que la situation de la Roumanie depuis que l'Ukraine a consenti à baiser la botte allemande ? Ni la situation de l'infortunée Serbie, ni la situation de la malheureuse Belgique n'ont rien de comparable. Le sort de l'armée roumaine est autrement atroce. C'est le coup de massue sur ses derrières. L'Ukraine fait la paix avec les empires centraux et Mackensen lui donne quatre jours pour faire sa soumission.

Si la malheureuse Roumanie, trahie par les Ukraniens était acculée à la capitulation, ce n'est pas à elle qu'il faudrait en vouloir, mais à ceux qui l'ont réduite à cette dure extrémité. Voir assassiner une nation alliée et être dans l'impuissance de lui apporter aucune aide directe, quel crève-cœur pour tous les Alliés d'Occident et plus particulièrement pour nous, Français, qui avons tant de raisons d'aimer ce nouveau peuple martyr.

Le *Pays* :

Le cœur se serre à l'idée de cette souffrance et de cette injustice. Le ministère Bratiano écroulé sous la sommation de Mackensen, c'est tout le vaillant petit peuple réduit à merci, c'est le glas de la capitulation, cet évanouissement d'une armée et cet écrasement d'une nation qui furent notre espérance.

Quel *memento* et quel *mea culpa !* La trahison du tsar et de ses Sturmer n'excuse pas nos erreurs, l'imprévoyance de nos généraux et de nos diplomates.

La Roumanie périt victime des illusions de l'Entente. Puisse-t-elle ressusciter par la tardive clairvoyance et la volonté de celle-ci et que l'Allemagne surtout sache que ni la paix de l'Ukraine, ni la perte de la Roumanie, depuis longtemps prévues, n'avancent d'une minute son impossible victoire, pas plus que son offensive pour la boucherie de laquelle elle a massé tout ce qui lui reste de troupeaux ne retardera d'une heure, la paix de l'immanente justice, la paix des peuples.

L'*Humanité*. — Qui ment ? — De M. Blummel ;

Le préfet Coggia, le procureur général Monier, le général Quiquandon ont été frappés de sanctions administratives pour avoir fréquenté Bolo et ils ignoraient, eux, M. Mandel savait. De quelle nature seront les sanctions qui ne peuvent manquer de l'atteindre ou bien alors les affirmations de Me Albert Salle et du général Quiquandon sont erronées. Il n'y a pas eu de lettre remise par M. Mandel au général Quiquandon. Il faut que le Conseil de guerre élucide cette question. Qui ment ? Me Albert Salle et le général Quiquandon, ou bien M. Georges Mandel ?

M. Marty visite les Hôpitaux de Marseille

M. Marty, le nouveau préfet des Bouches-du-Rhône, a voulu que ses premières visites officielles fussent pour nos hôpitaux. Dans cette pensée, il s'est rendu hier après-midi à l'Hôtel-Dieu. Il y a été reçu par M. Rouvier, directeur, et par M. Vidal-Naquet, président de la Commission des hospices qui a présenté à M. Marty tous ses collaborateurs en faisant l'éloge de chacun d'eux.

M. Vidal-Naquet a ensuite exprimé les regrets que causait à la Commission le départ de M. Schrameck qui, pendant les années de guerre, avait été pour les hôpitaux le tuteur le plus diligent, aplanissant les difficultés au milieu desquelles il se trouvait. Puis, il a remercié M. Marty du concours qu'il voulait bien lui promettre. « Notre population marseillaise, a dit M. Vidal-Naquet, sera profondément touchée en voyant que votre premier contact avec elle l'aura été dans cet asile de misère et de douleur. »

Le préfet a pris alors la parole, a fait l'éloge de son prédécesseur, déclarant qu'il aurait à cœur de donner comme lui son concours le plus actif et le plus absolu à la Commission des hospices et à toutes les organisations administratives. Il a assuré la Commission qu'elle pouvait compter sur son concours le plus absolu dans l'intérêt des malades et des enfants qui lui sont confiés.

M. Marty, accompagné des membres de la Commission et des médecins-chefs de service, a ensuite visité toutes les salles de l'Hôtel-Dieu, s'intéressant à chacun des glorieux blessés militaires qui se trouvent dans notre grand hôpital.

Cette visite terminée, M. Marty s'est rendu à la Conception où il a parcouru de nombreuses salles de malades, notamment le Pavillon des enfants de la Maternité, s'intéressant à toutes les œuvres réalisées et à tous les projets qui lui étaient exposés. Il s'est ensuite retiré en félicitant de leur œuvre le président et les membres de la Commission, les chefs de service et les membres du personnel, leurs dévoués collaborateurs.

L'Affaire Marguliès en Conseil de Guerre

Les dossiers sont arrivés à Marseille

Nous avons annoncé, hier, que les dossiers de cette affaire allaient être expédiés de Nice, à destination du Conseil de guerre de la 15e région, la justice civile s'étant dessaisie au profit de la justice militaire.

Ces dossiers, enfermés dans six volumineuses caisses, sont effectivement arrivés hier après-midi, par fourgon-automobile. Un agent de la Sûreté de Nice escortait le convoi.

Ces caisses ont été déposées au greffe du 2e Conseil de guerre.

Un officier rapporteur va être désigné pour procéder au dépouillement des documents contenus dans ces caisses et à l'interrogatoire de l'inculpé. — A. D.

Les Restrictions

Renouvellement des Carnets de sucre

Le maire de Marseille informe la population que la remise des carnets de sucre à domicile continue à s'opérer méthodiquement dans l'ordre de classement qui a été adopté. Toute démarche à la Mairie ou à l'agence Pierre Blanc pour demander des renseignements à ce sujet ou hâter la remise des cartes ne peut que gêner les opérations et occasionner des pertes de temps. Les personnes qui ont laissé les demandes remplies et signées au commissariat de police ou à la Mairie n'ont qu'à attendre la remise du nouveau carnet qui leur sera faite à bref délai.

Il est rappelé au public que la ration mensuelle de 500 grammes par personne et par mois fait l'objet de deux tickets qui ont cours durant tout le mois.

Pour février par exemple, le ticket n° 15 de l'ancien carnet (décembre 1917) et le ticket n° 3 (février 1918) doivent être reçus par l'épicerie dans le courant du dit mois.

Faculté des Sciences de Marseille

SESSION DE MARS 1918

Une session exceptionnelle de licence et P. C. N. sera ouverte le 18 mars à la Faculté des Sciences. Elle sera exclusivement réservée aux catégories de candidats suivantes :

1o Jeunes gens qui vont être appelés devant les Conseils de révision (classe 1919, ajournés des classes 1913 à 1918 et exemptés de la classe 1918) *reconnus bons pour le service militaire*, antérieurement à l'ouverture de la session d'examen;

2o Engagés de la classe 1919 et des classes plus jeunes.

Il ne sera accueilli aucune demande émanant de candidats qui ne se trouvent pas dans l'une des catégories ci-dessus.

Le registre d'inscription à l'examen sera ouvert au secrétariat de la Faculté des Sciences du 1er au 6 mars.

Les étudiants qui désirent se présenter devront prendre en même temps et cumulativement les inscriptions trimestrielles réglementaires qui leur manquent pour s'inscrire à l'examen.

Le Mouvement ouvrier

FEDERATION NATIONALE DES CHEMINOTS

La section à Marseille nous communique le procès-verbal suivant :

Les cheminots de la gare du Prado, réunis au bar de la Gare, le 6 février 1918 :

Adressent leurs encouragements aux camarades du Bâtiment qui, d'eux-mêmes, ont supprimé le travail à la tâche, s'en déclarent solidaires.

En présence de la hausse continue des denrées de première nécessité, devant l'indifférence des pouvoirs publics à résoudre la question de la réquisitions des vivres :

Déclarent ne pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles et demandent un rappel de solde de 90 francs par mois avec effet rétroactif à partir du 1er novembre 1917 ;

Ils donnent pleins pouvoirs au délégué au Congrès de Clermont pour les décisions à prendre pour faire aboutir leurs revendications ;

Protestent énergiquement contre l'attitude des pouvoirs publics et des classes capitalistes qui délaissant les intérêts généraux de la Nation, lui donnent en pâture, pour détourner son désir de réalisation immédiate, une série de scandales s'allongeant sans cesse, appuyé par des manœuvres dont le pays est la première victime.

Notules Marseillaises

Oser !

Le *Petit Provençal* publiait, dernièrement, une dépêche qui nous apportait l'exemple du maire de Rennes. Celui-ci avait osé taxer la viande ; il avait osé organiser des magasins municipaux. Son initiative se heurta, au début, d'après la dépêche, aux difficultés suscitées par les marchands ; mais le maire persista et les marchands s'inclinèrent, rouvrirent les magasins qu'ils avaient fermés — comprenant que, tout de même, à défaut des gros profits espérés, mieux valait se contenter des bénéfices ordinaires que se résoudre à ne rien gagner.

Si l'exemple valait d'être relevé, c'est surtout parce qu'il témoigne, une fois de plus, que l'audace et la volonté triomphent toujours, quand elles sont au service d'une bonne cause. Dans la lutte contre la spéculation et le mercantilisme, ces qualités sont aidées encore par les désirs de la population.

Si tous les maires de France suivaient l'exemple de leur collègue de Rennes, la vie serait moins chère. Le consommateur aurait, en tous cas, la satisfaction de se dire que sa misère ne crée pas des fortunes.

Chronique Locale

La Température

Ciel beau, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait 4°2 à 7 heures du matin, 13°9 à 1 heure de l'après-midi et 9°8 à 7 heures du soir. Maximum 14°2, minimum 3°7. Aux mêmes heures, le baromètre indiquait les pressions de 775m/m 6, 775m/m 3 et 774m/m 3. Un vent du Nord-Ouest, puis du Sud-Ouest et de l'Ouest faible a régné pendant toute la journée.

Pâtes alimentaires. — La Fédération des Comités d'Intérêts de quartier informe les épiciers qui se sont fait inscrire à la Fédération que les pâtes alimentaires leur seront livrées dans le courant de la semaine ; elles doivent l'être à domicile aux prix ci-après :

Pâtes en vrac, 122 fr. les 100 kilos ; en paquets de 1.000 grammes, 143 fr. les 100 kilos ; en paquets de 500 grammes, 148 fr. les 100 kilos ; en paquets de 250 grammes, 153 fr. les 100 kilos.

Dans le cas où les fabricants refuseraient la livraison à domicile, ils devront exiger une réduction de 1 fr. 50 par 100 kilos pour frais de camionnage. Le prix de vente des épiciers au public est fixé comme suit :

Pâtes en vrac, 1 fr. 40 le kilo ; en paquets de 1.000 grammes, 1 fr. 60 le kilo ; en paquets de 500 grammes, 1 fr. 70 le kilo ; en paquets de 250 grammes, 1 fr. 80 le kilo.

Le nouveau bassin de la Madrague. — Neuf grues et six bennes automatiques pour le déchargement des charbons viennent d'être installées sur les nouveaux quais du bassin de la Madrague.

Trois de ces grues sont en service depuis le mois dernier sur les 120 derniers mètres du quai nord de la traverse de la Madrague ; six autres destinées au quai du large du même bassin ont été montées et essayées ; elles seront mises en service sous peu.

Caisse d'épargne et de prévoyance des Bouches-du-Rhône. — Nous croyons devoir informer le public que la Caisse d'épargne de Marseille restera fermée demain après-midi, mercredi des Cendres.

Au 1er Conseil de guerre. — Dans son audience d'hier, le 1er Conseil de guerre, présidé par M. le colonel Molard, a condamné *aux travaux forcés à perpétuité* le soldat Boualem Ahmed, du 3e tirailleurs algériens, pour vols avec violences.

Parmi les autres jugements prononcés à cette audience, figurent des peines variant entre quatre mois et un an de prison, à dix travailleurs coloniaux inculpés d'abandon de service.

Commissaires du gouvernement, MM. les capitaines Durieux, Massière, lieutenant Dunan ; greffier, aspirant Roman ; huissier, sergent Pasqualini.

INDUSTRIES DE GUERRE

La détermination du bénéfice normal, suite de l'étude de William Oualid, sur les « Bénéfices de guerre », parue dans l'**Europe Nouvelle**, 75, rue de Lille, Paris.

Les Pupilles de l'Ecole Publique. — L'assemblée générale annuelle des membres de l'Association départementale de l'Œuvre des Pupilles de l'Ecole Publique, précédemment fixée au 14 février, est reportée au jeudi, 21 février, à 2 heures 30, à l'Hôtel de la Mutualité, rue François-Moisson.

L'ordre du jour comprend le compte rendu moral de l'exercice 1917-18 et financier 1917, le classement des pupilles et le renouvellement partiel du Conseil.

Expéditions de petite vitesse. — Marchandises de 1re catégorie :

Ligne de Marseille à Vintimille et embranchements désignés à l'affiche du 10 novembre 1917 de la Commission de réseau.

Les gares de Marseille-Saint-Charles et Marseille-Prado accepteront, les 12 et 13 courant, les envois enregistrés dans ces gares les 27, 28 et 29 novembre 1917.

Autres destinations. — La gare de Marseille-Arenc acceptera, les 12 et 13 courant, les envois enregistrés, tant dans cette gare que dans celle de Marseille-Saint-Charles P. V., les 13, 14 et 15 décembre 1917.

Les gares de Marseille-Prado et Saint-Louis-Les Aygalades accepteront, les 12 et 13 courant, les envois enregistrés dans ces gares les 13, 14 et 15 décembre 1917.

Expéditions de 300 kilos. — Seront également acceptés, les 12 et 13 courant, les envois enregistrés à Marseille-Saint-Charles, du n° 1.450 au n° 1.559; à Marseille-Prado, du n° 3.931 au n° 4.234; à Marseille-Prado-Vieux-Port, du n° 381 au n° 430.

La Mutualité Maternelle de Marseille et des Bouches-du-Rhône nous prie de remercier le généreux donateur anonyme qui lui a fait remettre la somme de mille francs, souhaitant que cet exemple soit suivi.

Les drames de l'ivresse et du couteau. — Dans un bar, rue de la Mûre, avant-hier soir, vers 9 heures, le nommé Jean Camboliti, 35 ans, parce qu'on refusait de le servir, se mit à briser les verres, bouteilles et même les vitres de l'établissement. M. Vlakis Nicolas, intervenant pour le calmer, fut blessé par l'ivrogne d'un coup de couteau au bras gauche. Camboliti a été écroué.

Au cours d'une discussion dans un bar, rue Félix-Pyat, avant-hier soir, vers 9 heures et demie, le nommé Pais Salvator, demeurant 4, traverse Gibbes, sortait un couteau et en frappait successivement son gendre, Cosso Pietrino, qui fut blessé au front et à l'épaule gauche, et Aghedu Gavino, habitant rue de l'Amidonnerie, 22, qui fut atteint au bras gauche. Les deux blessés ont été admis à l'Hôtel-Dieu. Le meurtrier était en état d'ivresse.

Dans une chambre garnie, 24, rue des Chapeliers, l'autre nuit, vers 11 heures, le nommé Hadj Djilali, 30 ans, a blessé de deux coups de couteau aux mains Hilem Berais. Le meurtrier a été arrêté et écroué.

Notes d'Art. — Le peintre J. Auda expose chez Montefusco, rue de la Darse, un *Panier de Fleurs*, dont la disposition, le dessin et le coloris font honneur à l'auteur.

Pour l'Orphelinat laïque des Bouches-du-Rhône. — Cette semaine écoulée le président du Comité a reçu les souscriptions suivantes : Les membres du Réveil Social de Sénas (B.-du-Rh.), 20 fr. ; MM. Soldeville Raymond, 10 fr.; Maffren G., 2 fr.; Agniel Esposito, 2 fr.; Bousquet P., 2 fr.; Hostachy E., 2 fr.; E. Galvin, 2 fr.; Cellier E., 2 fr.; Alexandre G., 2 fr.; Evesque H., 2 fr.; Bigon, 2 fr.; Jean Augustin, 2 fr.; Ruffin, 2 fr.; Julitan, 2 fr.; Tesse, H., 2 fr.; Bec, 2 fr.; Grosjean L., 2 fr. M. Mathieu, 6 fr., tous à Marseille. Souscriptions recueillies parmi les membres de la Pensée Libre « La Raison Sénassaise », à Sénas, 20 fr.

Aux Variétés-Casino. — A l'occasion du *Mardi-Gras*, aujourd'hui en matinée, à 2 h., et en soirée, à 8 h. 30, la splendide revue, *C'est naturel* sera donnée avec toutes ses attractions et son nouveau tableau local *La noce à Toinette*.

Tribunal correctionnel. — Le 24 décembre dernier, un certain Luci Félix venait réclamer de l'argent à son ancienne patronne, une charbonnière de la rue Jardin-des-Plantes, et comme celle-ci refusait, Luci s'élança sur elle et tenta de l'étrangler. La victime cria, se débattit et le malandrin fut arrêté par des voisins. Hier, à l'audience correctionnelle, Luci Félix comparaissait pour ce fait ; il a été condamné à 15 mois de prison et 25 francs d'amende. Ce même individu était également inculpé d'avoir volé au hangar de la gare des Pierres, 55 sacs de pommes de terre qu'il avait vendues à divers épiciers. Pour cet autre délit le Tribunal a condamné Luci à 13 mois de prison avec confusion des deux peines.

Galas au Gymnase. — Ce soir, au Gymnase, première représentation (création dans notre ville) de *Monsieur Beverley*, pièces en 4 actes, de G. Beer et L. Verneuil, avec Mlle Marcelle Géniat, de la Comédie-Française ; M. Séverin Mars, du théâtre Réjane, et M. Paul Escoffier, du Théâtre Antoine ; Mmes Suzanne Vallier, Renée Ludger, Marguerite Ninove ; MM. Maurice Fleury, Delatour, de Cerny, Derval, etc. *Monsieur Beverley* sera joué tous les soirs au Gymnase à 8 h. 30, et en matinée, après-demain jeudi et dimanche prochain à 2 heures. Le bureau de location est ouvert. Téléphone 27-79.

**

DERNIERES DEPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPÉCIAL

LES LIVRES NOUVEAUX

"Parisiens du Midi"

par André Négis

André Négis vient de publier dans les éditions de la revue *Le Feu* un livre écrit avant la guerre. Le livre paraît en 1917 avec le millésime de 1913 et, en manière d'excuse, un avertissement semblable à celui qu'Henri de Régnier a placé, il y a quelque temps, en tête de son *Titto Bassi*, composé et publié dans les mêmes conditions.

Les *Parisiens du Midi* sont un recueil de silhouettes touchant, à peu près toutes, au théâtre ou au café-concert. L'auteur a composé ces portraits avec des anecdotes, des gestes, des faits, dont beaucoup étaient encore inédits, dont la plupart sont peu connus. Et cela donne à ces crayonnages littéraires une saveur singulière.

C'est d'ailleurs mieux qu'un recueil. Il y a au-dessus de ces silhouettes une idée conductrice, qu'exprime le titre, et qui donne au livre un peu de la portée d'un roman.

J'avoue qu'il m'importe peu qu'André Négis ait montré — peut-être à l'étonnement de quelques-uns, — ce que l'on a si souvent dit : que ceux qui forment la synthèse de Paris sont le plus souvent des provinciaux, et que ceux-ci, presque toujours, sont du Midi. Ce qui arrête surtout, à travers ces quelques pages et vaut qu'on soit surpris, c'est l'aisance, le goût, le bon ton du style.

On écrit si peu et l'on aime si mal notre langue que le fait de l'aimer et de l'écrire devient aujourd'hui une sorte d'originalité et constitue le plus clair de la réputation de M. Marcel Boulenger, par exemple. A voir les insignifiances littéraires qu'elle couronne, comme si tous ses suffrages se fondaient en le goût seul du liquoreux et chaste René Bazin, il semble que l'Académie française elle-même ait résolu de ne plus s'en occuper. Reste l'Académie Goncourt, mais il y aurait trop à dire sur la façon dont on y entend qu'un livre est bon.

La guerre nous a valu des livres qui sont, avec des mérites divers, des enregistrements de la vie épique des tranchées. Quel que soit le succès de ces livres, il est hasardeux de voir un écrivain là où un sténographe eût suffi.

Voilà pourquoi il se trouve, pour moi du moins, que ces *Parisiens du Midi* sont une véritable surprise. Cela se lit d'un trait, comme la prose jolie et limpide d'un bon auteur de la bonne époque. On arrive, à la fin de ces portraits, avec quelque chose de cette impression qu'on a formulée à propos d'une épistolière célèbre : « On regrette, après la lecture d'une de ses lettres, d'en avoir une de moins à lire. »

Le livre n'est pas d'André Négis seul. Il est aussi de S'Tick, qui a illustré le volume, et dont vous verrez tout de suite que les dessins ont autant de *style* que le texte. On songe à Sem, plus jeune, plus inattendu.

Sans la guerre qui le tient, depuis le premier jour aux premières lignes, S'Tick serait certainement aujourd'hui une silhouette de plus parmi celles des *Parisiens du Midi*. Et je sais dans sa vie de jeune artiste modeste, candide et fervent, des choses qui feraient de son chapitre un des plus intéressants du livre.

FRANÇOIS PRIEUR

Une nouvelle Affaire d'Accaparement

IMPORTANTES ARRESTATIONS

M. Castets, juge d'instruction, a chargé hier matin M. Marion, commissaire de police, de procéder à l'arrestation de M. Paul Pfleiter, fondé de pouvoir de l'importante minoterie Antoine Bottazzo. Après un interrogatoire sommaire, M. Pfleiter a été écroué à la prison Chave.

Hier soir, M. Marion recevait la mission de conduire M. Antoine Bottazzo au Palais de Justice et bientôt après, il était également écroué à la prison Chave.

MM. Bottazzo et Pfleiter sont accusés du délit de vente au-dessus de la taxe, d'accaparements et d'établissement d'écritures falsifiées. On a saisi des documents importants et nombreux.

"ROI DE CAMARGUE" au Cinématographe

Pour couper court à certains bruits intéressés qui ont circulé dans le monde cinématographique, la Compagnie Nouvelle d'Editions Cinématographiques PHOCEA-FILM nous prie de déclarer que c'est à elle et non à une autre firme qu'a été confié par M. Jean Aicard, de l'Académie Française, le privilège exclusif de tirer un film de son immortel chef-d'œuvre *Roi de Camargue*.

Voici, enfin, un film provençal qui sera tourné par des Provençaux.

Le Crédit au Petit Commerce

Une loi ayant pour objet l'organisation du crédit au petit et moyen commerce, à la petite et moyenne industrie a été promulguée le 13 mars 1917.

Une brochure a été imprimée par les soins du ministère du Commerce et contient un commentaire général des dispositions de la dite loi, ainsi que quelques considérations sur le crédit au petit et moyen commerce, à la petite et moyenne industrie, son utilité et ses principes directeurs.

Ce document est à la disposition des commerçants et industriels qui désireraient le consulter (Préfecture, première division).

Marseille et la Guerre

Comité de secours du Canet

Le Comité de secours du Canet a reçu, à l'occasion du Nouvel An, les sommes suivantes :

MM. Zafiropulos, 100 fr. ; Victor Régis, 50 fr. ; Valabrègue, 50 francs.

De plus, la fabrique de pâtes de MM. Ferran et Renaud, et la fabrique de soufre du Canet, ont continué à donner, toute l'année, de la pâte.

Les membres du Comité se font les interprètes des malheureux secourus, et avec eux, adressent leurs remerciements à ces bienfaiteurs des éprouvés.

Comité de secours aux dockers mobilisés

Le Comité nous communique :

Résultat des versements des dockers, ensacheurs, charbonniers, chargeurs et déballeurs de M. Bertrand (intendance) ; personnel de M. Rieu, débarquement de moutons ; des maîtres portefaix Pauzal-Caseneuve ; de M. Blanc ; ceux qui savent faire la retenue des 0 fr. 10 sur leur journée de salaire, du 4 au 9 février, 2.800 fr. 05, distribué, 2.600 francs.

De nos donateurs :

De M. Cyprien Fabre, Compagnie de Navigation, 150 fr. ; de M. Bonnardel, Compagnie Générale de Navigation, 250 fr. ; de M. Laffont, agent général de la Compagnie Transatlantique, 250 fr.

Total des encaissements à ce jour, 120.767 fr. 75.

Nos remerciements pour les pollus.

Le nécessaire du prisonnier

Le Comité du Nécessaire du Prisonnier, de la Société Mixte de Tir, nous communique la 27e liste de souscriptions recueillies pour venir en aide aux prisonniers de guerre. Le total s'élève à 2.225 fr. Les 26 listes antérieures avaient produit 12.133 fr., soit un total de 14.358 francs.

Amicale des réformés n° 1

L'Amicale des réformés n° 1 demande aux commerçants de bien vouloir lui adresser toutes les offres d'emplois disponibles. Ils montreront, une fois de plus, tout leur patriotisme en aidant les blessés de cette grande guerre à se refaire une existence.

L'Amicale les remercie par avance, sachant qu'elle peut compter sur leur dévouement. Adresser les offres à M. le président de la Commission de placement, Amicale des réformés n° 1, Brasserie du Chapitre.

Les dames du Marché central

La 177e souscription s'élève à la somme de 101 fr. 30; elle a été répartie de la manière suivante : 25 fr. à M. le maire et 76 fr. 30 convertis en achats de fruits distribués dans les hôpitaux ci-après : Rue Puget, Tarassan; rue des Princes, 39; rue Wulfran-Puget; rue Saint-Philémène (Bouchard); Sœurs Franciscaines, rue Breteuil; rue du Commandant-Rolland (Marine marchande); boulevard Périer, 63; Dames de Sion, rue Paradis. En outre, des mandarines ont été offertes aux blessés en promenade, vendredi, chez Monnier, plage du Prado.

La Russie considère la guerre comme terminée

La démobilisation des forces russes est ordonnée sur tous les fronts

Amsterdam, 11 Février.

On mande de Brest-Litovsk, 10 février :

A la séance d'aujourd'hui, le président de la délégation russe a annoncé que la Russie s'abstient de signer un traité de paix officiel, mais déclare qu'elle considère comme terminé l'état de guerre avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Turquie et la Bulgarie, et qu'elle donne un ordre de démobilisation complète des forces russes sur tous les fronts.

Bâle, 11 Février.

On mande de Brest-Litovsk, 11 février, *via* Berlin :

La Commission allemande, austro-hongroise et russe pour le règlement des questions politiques et territoriales a tenu des séances samedi et dimanche. C'est au cours de la séance de dimanche que M. Trotsky a fait la communication sur la Finlande et la cessation de l'état de guerre entre la Russie et la Quadruplice.

Pour les négociations ultérieures, résultant de la situation ainsi créée, entre la Quadruplice et la Russie, concernant l'établissement de relations réciproques, diplomatiques, consulaires, juridiques et économiques, M. Trotsky a proposé des pourparlers directs entre les gouvernements intéressés. Il a rappelé l'existence des commissions de la Quadruplice, se trouvant déjà à Pétrograde.

Trotsky s'est incliné devant l'ultimatum allemand

Bâle, 11 Février.

La *Strassburger Post* écrit sur la paix avec la Russie du Nord : « M. Trotsky s'incline plus vite que nous ne le pensions devant l'ultimatum moral que représentait la paix avec l'Ukraine. Il n'a pas signé la paix, mais il l'a déclarée. C'est sans doute la conclusion de paix la plus extraordinaire dans l'histoire. »

Le journal relève que l'Allemagne a maintenant le droit, tacitement reconnu, de faire ce qu'elle veut dans les pays occupés. Faisant allusion aux bruits de formation de bandes de francs-tireurs russes, pour constituer une nouvelle armée russe, le journal ajoute que cet essai de reconstitution d'une armée, sous le couvert de la paix, ne prendra pas au dépourvu l'Allemagne, qui saura répondre par des mesures appropriées.

La Paix de la Quadruplice avec l'Ukraine

Le traité et les futures relations économiques

Bâle, 11 Février.

D'après le texte détaillé du traité de la Quadruplice avec l'Ukraine publié par les journaux allemands, les délégués ukraniens qui ont signé étaient MM. Alexandre Sewrjuck, Nykela, Njubinskyj, Mykola et Lewystjkyj. Pour l'Allemagne et l'Autriche sont seuls désignés M. de Kühlmann et le comte Czernin ; pour la Bulgarie, MM. Radoslavoff, Stoyanowitch, le colonel Gantchew Anastasow ; pour la Turquie, Talaat pacha, Nessimy bey, Hakki pacha et le général Izzet pacha.

Les articles 1 à 6 sont tels qu'il a déjà été indiqué. L'article 7 dans son paragraphe premier, fixe le taux du change dans les relations commerciales. Mille marks d'or allemand équivalent à 462 karbowanjec d'or de la République ukranienne, ou 462 roubles d'or de l'ancien empire russe. Mille couronnes d'or autrichiennes correspondent à 393 karbowanjec, 76 grosch d'or de la République ukranienne, ou 393 roubles 76 kopeks d'or de l'ancien empire russe.

Le même article 7 précise, pour l'Allemagne, que les traités sur les bases desquels seront établies, d'une façon générale, les futures relations économiques entre l'Allemagne et l'Ukraine, sont ceux sur le commerce et la navigation conclus entre l'Allemagne et la Russie en 1894 et en 1904 et que le tarif douanier général russe du 13 janvier 1903 reste en vigueur.

Un autre paragraphe prévoit que les parties contractantes se prêteront un appui mutuel dans les tarifs de chemins de fer, notamment par l'institution de tarifs directs. Des négociations à ce sujet commenceront aussitôt que possible.

Les traités sur lesquels seront établis, d'une façon générale, les relations économiques entre l'Autriche-Hongrie et l'Ukraine, sont ceux de commerce et de navigation conclus le 15 février 1906 entre l'Autriche-Hongrie et la Russie. Jusqu'à la conclusion d'un traité de commerce définitif, l'Ukraine, d'une part, et la Bulgarie et la Turquie, d'autre part, appliqueront la clause de la nation la plus favorisée.

Un autre paragraphe prévoit que les marchandises originaires d'Allemagne ou de l'Ukraine, qui sont entreposées en pays neutres, et ne devaient pas être acheminées sur un des pays intéressés, pourront l'être. Avis en sera donné sans délai au pays neutre.

L'Ultimatum allemand à la Roumanie

Londres, 11 Février.

Une information de l'agence Reuter dit qu'on déclare, dans les cercles roumains, qu'aucune nouvelle de Jassy n'a été reçue depuis samedi, date de l'expiration de l'ultimatum allemand. On ne connaît pas les conditions de l'ultimatum, mais on croit qu'il contenait une menace voilée d'offensive allemande.

La démission du Cabinet roumain a été provoquée par la différence d'opinion entre les groupes libéral et conservateur. Le roi a décidé de former un Cabinet en dehors des partis, sous la présidence du général Averesco. La situation est beaucoup trop délicate pour qu'on puisse exprimer une opinion quelconque.

L'Affaire Caillaux

A l'instruction

Paris, 11 Février.

M. Joseph Caillaux, qui a été entendu ce matin par le capitaine Bouchardon, a eu à préciser la valeur des documents récemment parvenus à l'officier rapporteur. Il lui a été donné connaissance des derniers témoignages reçus.

Dans l'après-midi, le capitaine Bouchardon a reçu la déclaration d'un sergent-major entendu dans l'instruction contre M. Caillaux.

L'officier rapporteur a convoqué pour demain le chef de bureau de la Presse, à Rome, M. Gonse.

Vif combat sur la rive droite de la Meuse

Communiqué officiel

Paris, 11 Février.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Une tentative de coup de main dans la région de Juvincourt a été arrêtée par nos feux.

Sur la rive droite de la Meuse, après un violent bombardement, les Allemands ont lancé, sur le front du bois des Caurières, un coup de main qui a donné lieu à un vif combat. L'ennemi a été repoussé et a laissé des morts entre nos mains.

Grande activité d'artillerie en Alsace, dans la région du Violu et du Bonhomme.

Rien à signaler sur le reste du front.

Communiqué anglais

11 Février, 22 h.

Au cours du raid de la nuit dernière, au sud-est de Messines (signale le communiqué de ce matin), les Australiens ont fait trente-sept prisonniers et rapporté trois mitrailleuses et un mortier de tranchée. L'ennemi a subi de lourdes pertes. En outre des morts causés par notre bombardement préparatoire, le nombre des Allemands tués par notre détachement d'attaque, est estimé à une centaine.

L'ennemi a prononcé aussitôt une contre-attaque qui a été rapidement repoussée. Nos pertes s'élèvent à une vingtaine d'hommes.

Au sud-ouest et à l'ouest de Cambrai, l'activité de l'artillerie était intense pendant la journée. Des groupes ennemis travaillant dans cette région, ont été dispersés par le feu de nos batteries.

AVIATION. — Hier, le temps couvert et le grand vent ont gêné les opérations aériennes. Nos pilotes ont exécuté un certain nombre de reconnaissances et notre artillerie, réglée par nos appareils d'observation, a pris à partie avec succès les batteries ennemies. Quelques bombes ont été jetées sur différents objectifs en arrière des lignes allemandes.

On ne signale aucun combat aérien.

Communiqué belge

Le Havre, 11 Février.

Au cours des deux journées écoulées, l'activité ennemie s'est traduite par les tirs de harcèlement habituels et une lutte de bombes devant Dixmude. Notre artillerie a riposté énergiquement.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué officiel français

Paris, 11 Février.

Communiqué de l'armée d'Orient du 10 février :

Activité d'artillerie assez vive de part et d'autre sur la rive ouest du Vardar et dans la boucle de la Cerna, où l'ennemi a violemment bombardé nos premières lignes, au nord de Makovo.

Les Menées défaitistes en Grèce

Importante manifestation à Athènes

Athènes, 11 Février.

Une foule immense, comprenant des personnes de toutes classes, débordant dans les artères principales, s'est dirigé vers la maison de M. Venizelos, formant une manifestation colossale pour protester contre les événements de Lamia et les agissements défaitistes, et réclamer le châtiment des traîtres, aux cris de : Vive Venizelos ! Vive la guerre ! Vivent les alliés !

Plusieurs orateurs ont exposé les motifs de la manifestation et la nécessité pour l'hellénisme de se consacrer à la lutte engagée. Le Maire d'Athènes a blâmé vivement l'action anti-patriotique des fauteurs des désordres de Lamia. La foule a applaudi et a voté une adresse désavouant les mouvements de Lamia, et demandant la punition exemplaire de leurs auteurs.

M. Venizelos, légèrement indisposé, a remercié le peuple de sa grandiose manifestation, ajoutant que M. Repoulis parlerait à sa place. M. Repoulis, vivement applaudi, dans un vibrant discours, a exposé les raisons pour lesquelles les manœuvres germanophiles du défaitisme continuent dans leur dernière agonie, mais leur effort est impuissant à enrayer la poussée de la nation entière vers son salut. M. Repoulis a mis en relief les buts de guerre et les raisons qui militent pour la marche de la Grèce en avant.

La foule a applaudi de toutes ses forces, vociférant contre lees traîtres.

L'affaire Bolo

Une lettre du général Ferry

Paris, 11 Février.

Le général Ferry nous prie de communiquer à la presse la lettre suivante qu'il a adressée, le 9 février, au président du 3e Conseil de guerre :

Monsieur le Président du 3e Conseil de guerre,

Indisposé, je regrette d'autant plus de ne pouvoir avoir l'honneur de comparaître devant le Conseil, que je viens de relever, dans l'audience d'hier, 8 février, une déposition de témoin contre laquelle j'ai le devoir de protester énergiquement. Jamais je n'ai remis à M. Bolo un plan de secteur.

M. Bolo m'avait été présenté, au début de septembre 1916, par des personnes très honorables, dans une réunion mondaine où il était entouré de la considération générale. A ce moment, j'étais à l'intérieur, après avoir combattu pendant près de deux années à la tête de mes magnifiques soldats qui battirent l'ennemi partout où ils le rencontrèrent. Je n'avais qu'un but, une obsession, retourner au feu aussitôt que possible.

Des amis m'indiquèrent qu'une occasion s'en offrait auprès d'une armée alliée, dont le commandant en chef avait sa famille installée près de Biarritz, et que je ferais bien de m'en informer auprès d'elle. J'allai donc à Biarritz... M. Bolo, que j'y vis, me fit de suite connaître une haute et honorable personnalité administrative, qui, sur le vu de mes états de services, s'empressa de me mettre en relation avec cette famille qu'elle connaissait.

Dans le même temps, des calomnies dont je n'ai pas à préciser l'origine, mais qui tendaient à diminuer l'œuvre de guerre de mes soldats et la mienne, étant répandues pour faire échouer ma candidature, je crus devoir, pour permettre d'y répondre, adresser à M. Bolo, en vue de les remettre en cas de besoin à la personnalité administrative précitée, et par elle à la famille du général en chef allié, une sorte de *curriculum* de mes actions de guerre sur le front. Des schémas y étaient joints, qui permettaient de les comprendre. Aucun d'eux n'avait, en aucune façon, le caractère d'un plan. Le tout ne visait que des actions, dont les plus récentes étaient vieilles de plus de six mois et qui, toutes, n'étaient plus que de nature historique. J'en avais une telle certitude que je n'hésitais pas à le faire circuler par la poste.

Mes relations espacées avec M. Bolo, commencées en septembre 1916, cessèrent entièrement et automatiquement cinq ou six semaines après, avec la raison qui les avait fait naître, le poste de combat que je recherchais m'ayant été attribué.

Je dois ajouter que, dans cet espace de temps, M. Bolo ne dit jamais rien qui put me donner des doutes sur son patriotisme, que jamais il ne me posa une question insidieuse, qu'en outre, c'est de ma seule initiative que je lui remis ces papiers « historiques », en vue d'un seul et unique but qui était toute mon ambition à recommencer à servir mon pays sur le champ de bataille, où je fus toujours ardemment désireux de reprendre place, même dans le rang, au milieu des soldats, qui furent mes compagnons d'armes.

Veuillez, etc...

Le Congrès des Mineurs

Paris, 11 Février.

Le Congrès de la Fédération du sous-sol a terminé ses travaux. On sait qu'il s'agissait de juger les propositions transactionnelles acceptées par le gouvernement. Demain, les délégués se rendront auprès des pouvoirs publics et une communication sera faite vraisemblablement à la presse demain.

Les Troupes américaines sur le Front lorrain

Le torpillage du paquebot « Tuscania »

Washington, 11 Février.

Dans son communiqué hebdomadaire, M. Baker s'étend longuement sur le torpillage du paquebot *Tuscania*. Il fait l'éloge de la belle discipline des troupes et de la manière dont le commandement a dirigé les opérations. C'est à ce fait qu'est due la faible importance des pertes. M. Baker ajoute :

« Nous devons rendre hommage au superbe travail accompli par la marine britannique dans les opérations de sauvetage de nos soldats. Bien que le sous-marin rôdât autour des contre-torpilleurs britanniques, ceux-ci prêtèrent leur assistance entière jusqu'au moment où tous les survivants fussent amenés sains et saufs sur la côte, dans de petits ports irlandais et écossais. Nos troupes furent chaleureusement accueillies par la population qui leur procura tout le confort et leur accorda tous les soins possibles ».

Dans une description des troupes américaines sur le front lorrain, M. Baker dit :

« Elles se sont montrées à la hauteur de leur tâche et se mettent rapidement au courant de la guerre de tranchées. Le brouillard et la pluie empêchèrent le combat d'infanterie, au cours de la semaine dernière. Les Allemands ne tentèrent plus de coups de main et se contentèrent de tirailler de leurs tranchées. Nos tirailleurs ont fait preuve de qualité en maintenant les parapets libres d'Allemands ».

Sur un secteur de la ligne américaine, tout contre les positions allemandes, il y a eu des combats de bombes et de fréquents échanges de grenades. Les avions allemands ont fait de fréquentes reconnaissances, mais ils ont invariablement été reçus par le feu violent de canons anti-aériens.

M. Baker dit que le désir de la paix augmente en Autriche-Hongrie, et naturellement, les Autrichiens sentent que sacrifier leurs forces aux ambitions allemandes va contre leurs propres intérêts. M. Baker ajoute que les Roumains, malgré les forces ennemies, qui les entourent font encore des efforts pour rester fidèles à la cause des Alliés, en dépit de maints facteurs adverses.

Les forces roumaines sont restées unies et forment encore une unité efficace de la lutte. Leur valeur combative s'est accrue de 80 % depuis l'an dernier. Suivant les derniers rapports, les Roumains ont repris le front entier depuis Galatz jusqu'à Czernovitz.

Contre la Propagande ennemie

La Conférence des grandes associations françaises

Paris, 11 Février.

La deuxième conférence consultative organisée par l'Union des Grandes Associations françaises contre la propagande ennemie, a eu lieu cet après-midi à la Ligue de l'Enseignement, sous la présidence de M. Robelin, secrétaire général de la Ligue. Les délégués des Grandes Associations de l'enseignement de Paris et de Province et de nombreux universitaires comprenant tous les recteurs et inspecteurs d'Académie de France assistaient à cette séance de clôture, au cours de laquelle M. Autier, directeur du *Foyer du Soldat* a rappelé le but de l'œuvre et les services qu'elle rend aux permissionnaires.

M. Bouglé a alors émis et fait adopter le vœu que trois cents Foyers du Soldat créés en France, soient désormais ouverts aux soldats américains permissionnaires. M. Toussaint a fait adopter un vœu tendant à ce que les personnes parlant couramment la langue anglaise portent, à l'avenir, un signe quelconque, à établir ultérieurement, indiquant aux soldats anglais ou américains, le cas échéant, qu'elles sont à leur disposition pour leur servir d'interprètes.

Mme Avril de Sainte-Croix, secrétaire général du Conseil national des Femmes Françaises, a exposé l'action de l'œuvre pendant la guerre. M. Louis Forest, publiciste, a fait la critique des préjugés du public sur un grand nombre de denrées. Il en est résulté, a-t-il dit, la création de restrictions que, dans une certaine mesure, l'on eut évitées si le consommateur avait simplement voulu utiliser pour sa nourriture, tout ce qui est comestible. A l'appui de sa déclaration, l'orateur a cité l'ortie, herbe comestible par excellence.

L'Espagne et la Guerre sous-marine

Les torpillages dans les eaux espagnoles

Madrid, 11 Février.

Il est confirmé que le navire italien *Duca-di-Genova*, torpillé il y a quelques jours, fut attaqué et coulé à un mille de la côte, et que le sous-marin auteur de l'attentat canonna le navire du côté de la terre.

Madrid, 11 Février.

M. Garcia Prieto a insisté sur l'inexactitude de la nouvelle, prétendant que l'Italie aurait adressé à l'Espagne une note de protestation au sujet du manque de surveillance des eaux espagnoles. Le gouvernement attend un rapport des autorités maritimes en vue de traiter l'affaire en Conseil des ministres.

Sur le Front italien

Communiqué officiel

Rome, 11 Février.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Des concentrations violentes de feux d'artillerie et des poussées d'infanterie ennemie se sont suivies pendant la journée d'hier à l'ouest et à l'est du val Frenzela.

Devant notre nouvelle position du mont Valbella et du col del Rosso, l'action ennemie a été promptement éteinte par le tir très efficace de nos batteries. Plus à l'est, sur les pentes méridionales du Sasso-Rosso des détachements autrichiens, sous la protection de leur propre feu, ont tenté, à plusieurs reprises, d'occuper quelques tranchées d'observation que nous avions évacuées sur le devant de nos lignes. Ils en ont été empêchés chaque fois par notre feu d'interdiction meurtrier. Un de nos aviateurs a abattu successivement deux avions ennemis, le premier est tombé au nord de Pioneno et les aviateurs ont été capturés, le deuxième s'est abattu en flammes près de Valli-del-Signori.

Les Hydravions italiens bombardent la côte de Dalmatie

Rome, 11 Février.

On communique la note officieuse suivante :

Des hydravions de marine royale ont traversé l'Adriatique et ont atteint la côte de Dalmatie, survolant le canal et la presqu'île de Rabbioncello. Ils ont été l'objet d'un feu intense de l'artilerie anti-aérienne. Ils ont bombardé avec une efficacité évidente les ouvrages militaires de l'île Curzola.

Les appareils sont rentrés indemnes, après environ quatre heures de vol.

Les Souverains belges sur le Front italien

Rome, 11 Février.

La *Tribuna* écrit :

Les souverains de Belgique et la princesse Marie, avec leur suite, sont arrivés le 6 février dans la zone de guerre. Ils ont été reçus par le roi, la reine, le prince Humbert et la princesse Yolande. Ils ont passé, le 6 février, une revue de plusieurs contingents de nos troupes. Le roi Albert a distribué plusieurs décorations de guerre.

Les deux souverains se sont rendus le 7 février, sur le front du Trentin et ont visité les lignes. Le roi Albert a fait l'éloge des braves troupes supportant héroïquement les fatigues de la guerre de montagne et la rigueur de l'hiver.

Les souverains ont visité Venise le 8 février. Ils ont passé en revue les matelots et ont visité les ouvrages de défense. La reine et les princes ont visité les soldats se trouvant dans les hôpitaux, les Comités d'assistance, l'église Saint-Marc et le palais Ducal.

Le roi des Belges et le roi d'Italie ont visité, le 9 février, la ligne de la Piave. La reine et les princes se sont rendus à Padoue et ont visité l'église Saint-Antoine, plusieurs fois frappée par la barbarie ennemie, et plusieurs hôpitaux et autres points de la ville, particulièrement endommagée par les Allemands. La reine Elisabeth a exprimé à la reine Hélène sa profonde indignation pour les dommages causés par les barbares à nos monuments et à nos églises, comme ils l'ont fait pour la Belgique.

Les populations ont fait aux souverains de Belgique un émouvant accueil. Elles ont manifesté la sincère et profonde admiration et la sympathie du peuple italien pour la Belgique, notre héroïque alliée.

Les journaux commentent la visite des souverains de Belgique et relèvent que dès les premiers moments, même avant de déclarer la guerre, l'Italie a donné toute sa sympathie à la cause de la Belgique.

Nice, 11 Février.

Le roi et la reine de Belgique, de retour d'Italie, sont arrivés à Menton.

Deux jeunes Filles de Lyon voulaient visiter le Front italien

On les arrête à Brescia, costumées en soldats français

Saint-Jean-de-Maurienne, 11 Février.

Deux jeunes filles de 18 à 19 ans, Renée Roudil et Lucienne Morel, ouvrières à Lyon, costumées en soldats français, ont été arrêtées à Brescia (Italie), dans un train de permissionnaires. Elles voulaient visiter le front italien.

Elles ont été écrouées à Saint-Jean-de-Maurienne, aux fins d'enquête.

Collision dans la Manche

UN CONTRE-TORPILLEUR ANGLAIS COULE

Londres, 11 Février.

L'Amirauté communique la note suivante :

Le contre-torpilleur britannique *Boxer* a coulé dans la Manche, pendant la nuit du 8 février, à la suite d'une collision. Un homme de l'équipage a disparu.

Une vingtaine d'industriels poursuivis pour emploi de déserteurs

Paris, 11 Février.

Le colonel Maritz s'est ému de la facilité avec laquelle les déserteurs trouvaient des emplois. Il en a informé le gouvernement militaire de Paris, qui lui a donné l'ordre de poursuivre les patrons qui accueillent les déserteurs.

Cette semaine, une vingtaine d'industriels seront entendus par le rapporteur du premier Conseil de guerre, et seront poursuivis pour aide et complicité de désertion.

Tirages Financiers

VILLE DE PARIS 1876. — Le numéro 241.419 est remboursé par **100.000 francs.**

Le numéro 24.129 est remboursé par **10.000 francs.**

Le numéro 220.128 est remboursé par **5.000 francs.**

Les 10 numéros suivants : 86.754 177.943 237.362 195.338 96.382 167.114 73.084 76.545 25.648 97.545 sont remboursés chacun par **1.000 francs.**

1.499 numéros remboursables au pair.

Bulletin Financier

Paris, 11 Février. — On parle beaucoup, sur notre place, du traité de paix que viennent de conclure les empires centraux et le nouvel Etat ukranien. Cette nouvelle n'a étonné personne et n'a eu aucune répercussion sur la cote. Les valeurs russes sont très peu actives, mais aussi irrégulières. Les modifications de cours dans un sens ou dans l'autre sont, il est vrai, peu importantes. Nos rentes maintiennent leurs fermes dispositions et il y a lieu d'enregistrer un léger progrès de notre 5 % à 87 65. Les actions de nos chemins de fer et de nos grandes sociétés de crédit ont eu à supporter quelques offres qui d'ailleurs ont facilement trouvé preneurs. La demande est toujours suivie sur les valeurs maritimes et caoutchoutières.

ETAT-CIVIL

L'état civil a enregistré les 10 et 11 février 43 naissances et 65 décès, dont 9 d'enfants.

LE NAOL DÉGRASSE VITE ET BIEN TOUS METAUX

LA SOCIETE NESTLÉ 16, Rue du Parc-Royal, PARIS (3e Ar.) *a le plaisir d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle est actuellement en mesure d'assurer toutes les commandes raisonnables en Lait Concentré, à condition que celles-ci soient composées de lait sucré et non sucré.*

Les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants doivent les préparer, chez eux ou sur place, aux emplois de Comptable, Sténo-Dactylo, etc... Demander le programme gratuit aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU 96, *Rue de Rivoli, Paris*, 15, Allées de Meilhan MARSEILLE

La Neurasthénie, *l'anémie, toutes les dépressions physiques et morales résultant de l'appauvrissement du sang, sont*

Vaincues par LA FERROCARNINE Phosphatée du Dr VILLARD

EN VENTE dans toutes les Pharmacies

LES INVALIDES

Grâce à M. Clemenceau, l'hôtel des Invalides est rendu à sa destination première : il hospitalisera de glorieux blessés de la guerre. Les travaux d'appropriation sont poussés avec vigueur. L'Esplanade des Invalides, qui forme un si admirable parvis au palais de Mansart, est elle-même semée de fiches, plantée de jalons, des traits sont tirés au cordeau.

Le public qui passe se demande si l'on va établir là une annexe de l'Hôtel ?

Ce n'est pas cela. Ces traits, ces fiches et ces jalons indiquent les rues qui, demain, formeront les voies d'accès à la XIe Foire de Paris. Le grand nombre d'adhésions reçues par le Comité de la Foire de Paris contraint celui-ci à commencer dès maintenant la construction des stands et des halls.

Aussi, les producteurs français, s'ils veulent être inscrits sur le catalogue de la Foire nationale d'échantillons, feront bien d'envoyer sans plus tarder leurs adhésions au siège du Comité, 8, place de la Bourse, Paris.

IMPOTS CEDULAIRES : Mettez-vous en règle en vous adressant à M. J.-A. Coulanges, 37, rue Paradis, qui s'est spécialisé dans ces questions complexes.

PAPIER WLINSI

Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs, etc.* — *Exiger le nom WLINSI.*

Inouï et Merveilleux

TOUS NOS COMPLETS OU PARDESSUS SUR MESURE AVEC ESSAYAGE ET DEVANTS INCASSABLES **72 fr.**

A l'Inouï Tailleur MARSEILLE { Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60 Bde de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

REMERCIEMENTS ET MESSE (St-Chamas-Miramas)

Mme Michel Delavelle et sa famille remercient le personnel de la poudrerie et les nombreuses personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de **M. DELAVELLE Michel**, et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite le jeudi 14 du courant, à 8 heures du matin, à la paroisse de Miramas.

REMERCIEMENTS ET AVIS DE MESSE

M. Alfred Delpin et son fils Henri ; Mme veuve J.-B. Audibert, née Monge ; Mme Henri Delpin ; M. Henri Delpin ; M. et Mme Paul Delpin, née Lorenzy-Palanca, et leurs enfants ; M. et Mme Henri Sabatier, née Delpin ; Mme Jean Savon, née Delpin, ses enfants, et M. Jean Savon ; Mme veuve Jean Giraud, née Delpin ; Mme veuve Paul Georges, née Delpin, et ses enfants, remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Mme Alfred DELPIN

et les prient d'assister à la messe de sortie de deuil qui sera dite le jeudi 14 février, à 11 heures, en l'église de Saint-Giniez (extrémité de la rue Paradis).

Mme veuve E. Couillet et sa famille remercient leurs parents, amis, connaissances et le personnel enseignant, des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de **M. E. COUILLET.** La messe de sortie de deuil aura lieu jeudi 14 février, à 11 heures, en l'église Saint-Charles, rue Grignan.

AVIS DE DECES (La Ciotat)

M. Raymond Dupuy ; M. et Mme Charles Baudouin, née Dupuy ; M. et Mme Jules Rampal, née Dupuy, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **M. Raymond DUPUY,** ancien caissier aux Messageries Maritimes, leur père et beau-père regretté, décédé le 10 février, à l'âge de 87 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui mardi, à 10 heures 30 du matin, villa Victorine.

AVIS DE DECES

MM. les membres du Conseil d'administration et M. l'administrateur-directeur de la **Société Nouvelle d'Embarcations de Servitude** ont l'honneur de faire part du décès de **M. Henri TURCAT,** leur regretté président du Conseil d'administration. Domicile, 170, boulevard Chave.

Mme veuve Jules Galy, née Royer, et sa famille, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de Mme veuve **GALY,** née **CAUJOLLE,** leur belle-mère et parente, décédée à l'âge de 74 ans, et prient d'assister aux obsèques qui auront lieu aujourd'hui mardi 12 courant, à 2 heures 30, rue Nationale, 23.

Les familles Auguste Trouin, Moulet, Arnaldi, Bellien, Trouin, Brémond, Martel, Martin, Veux, Molinetti, Sodano, Bellonserre, Vial, Olive et Boudou ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de **M. Louis-Amable TROUIN,** leur fils, petit-fils, neveu, cousin et allié, décédé le 10 février 1918, à l'âge de 15 ans, muni des Sacrements de l'Eglise, et les prient d'assister à son convoi funèbre qui aura lieu aujourd'hui mardi 12 février, à 10 heures, rue du Berceau, 2. On ne reçoit que des fleurs fraîches.

Les obsèques du soldat **VASSALO François,** de la 15e section C. O. A., décédé des suites de blessures de guerre, auront lieu ce matin, à 8 heures 30, à l'hôpital de la Rose.

La TEINTURE IDÉALE

permet aux MENAGERES

de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

40.000 MONTRES

A titre de Réclame, **MISE EN VENTE,** pendant une semaine, de montres solides, de fabrication soignée, à un prix au-dessous de la fabrication. UNE MONTRE homme, remontoir système Roscop patent très solide, mouvement de précision, haute nouveauté, marchant 36 heures, garantie 3 ans, 10 fr. 50 seulement; 3 montres, 29 fr. 50. — BRACELET-MONTRE, homme ou dame, même qualité, 13 fr. 50 seulement; 3 montres, 38 fr. 50. — Envoi contre mandat-poste ou contre remboursement. Aux militaires contre mandat seulement. Rien à risquer. Echange admis ; **au besoin argent sera retourné.**

HORLOGERIE LUMIERE, rayon 3, 11, rue du Pont-Louis-Philippe, PARIS,

ECOULEMENTS CYSTITE

Traitement radical le plus économique par le

Spécifique Galopin

Un seul Flacon suffit pour Guérir

les **écoulements** même anciens qui demandaient des mois de traitement. C'est le remède des **échauffements**, de la **cystite** et de la **goutte militaire**. Le flacon de **50 capsules GALOPIN** est expédié franco contre mandat de **3 fr. 60** adressé à GASTINEL, ph., **94, r. République**, Marseille

Dépôt : Anastay, pharmacie Principale, 3, rue de l'Arbre.

SIROP INFANTILE GIMIÉ contre **CONSTIPATION, VERS, CONVULSIONS, TOUX, CROUTES** de **LAIT, RASQUETTES, GLAIRES, MUGUET.** En vente partout. Dépôt : Phie MEILHAN, 8, al. Meilhan. Se méfier des imitations.

AVIS

Pour être **bien chaussé**, voir **Sarno**, bottier, 12, rue Haxo.

ON DEMANDE

moteur industriel, essence ou gaz pauvre, 30-40 HP, parfait état de marche. Adresser propositions par écrit, Mercier, 34, boulevard National.

SAGE-FEMME

Mme Isoard-Arnaud, allées Capucines, 26, prend pensrs. Consultns t. l. j. Discrétion.

CONDUCTEUR mobilisé cl. 1891, convoi des ports, parc de Glatigny (Versailles), cherche permutant Marseille ou Montpellier. Ecrire Lieutaud, 20, marché des Capucins, Marseille.

Producteurs Français, adhérez à la

XIe FOIRE DE PARIS

du 15 au 31 Mai 1918

ADMINISTRATION, 8, PLACE DE LA BOURSE — PARIS

Régénérateur des Bronches du Dr Auber

guérit sûrement et rapidement **Phtisie, Tuberculose, Bronchites, Coqueluche, Rhume, Asthme, Grippe, Influenza.**

Prix : 6 francs le demi-litre, impôt compris

(Franco par 6 flacons)

Pharmacie CODOL, 83, rue de la République, Marseille

Ancienne Maison CADOUL, fondée en 1901
Boulevard Baille, 25, Marseille
WILLIAM, CROS et Cie, successeurs

CHARBONS

de bois du pays, chêne vert et autres qualités
Gros et Détail
Livraison à domicile en sacs plombés de 25 et 50 kilos
BOIS DE CHAUFFAGE

REPRESENTANTS

région lyonnaise, sont demandés pour jambons salés et fumés canadiens et américains, saucissons, saindoux. Ecrire Etablissements Fontaine frères, 76, boulevard Victor-Hugo, à Clichy (Seine).

DAMES sont demandées p. distribution à domicile, Agence Pierre Blanc, rue Haxo, 9.

POUR NOS SOLDATS

L'ŒUVRE des PLASTRONS, marché des Capucins, 5, Marseille, vend gilet, caleçon et chaussettes de laine, les trois pièces pour **10** francs, se charge de l'expédition.

Entreprise de nettoyage
La Phocéenne, 23-r. de La Palud, 25

Société Coopérative

Les actionnaires de la Société Coopérative des ouvriers et employés des mines et de l'Usine d'alumine de Gardanne sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le samedi 23 février 1918, à huit heures du soir, dans la salle de la Mairie.

ORDRE DU JOUR :

Exposé des bilans.

Quotité des bénéfices à répartir et fixation de la date de paiement ;

Exposé des comptes profits et pertes ;

Participation de la Société au Groupement d'alimentation 12 B ;

Projet d'emprunt de 10.000 francs ;

Election des membres sortants du Conseil d'administration et remplacement d'un membre décédé et d'un démissionnaire.

Election des membres de la Commission de contrôle.

Administration des Domaines

Bureau de Cavaillon (Vaucluse)

Vente de Chevaux réformés

Le lundi 18 février 1918, à 13 heures, il sera procédé, à Cavaillon, cours Gambetta, devant l'ancien hôpital, par le receveur des Domaines, en présence du délégué de M. l'intendant militaire, à la vente aux enchères publiques de 21 chevaux réformés provenant du 55e régiment d'artillerie à Orange.

Priorité réservée aux agriculteurs, éleveurs et mariniers munis d'un certificat, attestant leur profession et indiquant le nombre d'animaux dont ils ont réellement besoin, délivré par le maire de leur commune pour les agriculteurs et éleveurs et par l'ingénieur en chef de la navigation pour les mariniers et entreprises de batellerie.

Faculté de se faire représenter par un tiers muni du certificat, pour l'achat d'un seul cheval.

La vente aura lieu sans garantie des vices rhédibitoires énumérés dans l'article 2 de la loi du 23 février 1905.

Les chevaux seront livrés sans bride.

Le prix sera payé comptant, sous peine de folle enchère, avec 5 % en sus pour frais et 0 fr. 20 par cheval pour droit de place.

Le receveur des Domaines,
A. CELLIER.

Maladies de la Femme

LA METRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de métrite.

Celles-ci ont commencé par souffrir, au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées.

Exiger ce portrait

Elles ont été sujettes aux maux d'estomac Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des élancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir la **Métrite**, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** guérit sûrement mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec **l'HYGIENITINE des DAMES** (1 fr. 50 la boîte, ajouter 0 fr. 20 par boîte pour l'impôt).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer la **Jouvence de l'Abbé Soury** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir : **Métrite,** Fibrome, mauvaises Suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du **Retour d'Age,** Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **JOUVENCE de l'Abbé SOURY,** toutes Pharmacies : **4 fr. 25** le flacon ; **4 fr. 85** franco. Les 4 flacons, franco gare contre mandat-poste **17** francs, adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER,** à Rouen.

Ajouter **0** fr. **50** par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

60 Ans de SUCCÈS. LE MEILLEUR, LE PLUS AGREABLE PURGATIF

THÉ BLAIZE PERE

Dépuratif, laxatif par excellence. Efficace contre goutte, rhumatisme, maladies de la peau, affections nombreuses provenant des vices du sang; maladies de l'estomac et de la vessie. Tte ph

4 a, rue Méolan. — MAISON CENTENAIRE. — Le SECOND magasin par la rue de Rome.

SAINT-GENIEZ (Basses-Alpes)

Un **gisement de charbon** assez important a été découvert dans le communal. On pourrait adjoindre à cette industrie l'exploitation du ciment et du plâtre. S'adresser pour visiter et renseignements, à M. le Maire de la commune. Pressé.

Pierres à Briquets

Auer et Visseaux

60 fr. l'hecto, Echantillon, 2 fr. la douz., franco contre mandat. Ecr. Kaiser, Saint-Jean, **Avignon.**

Le gérant : VICTOR HEYRIES

Imp. Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

LOUVRE DENTAIRE

1, RUE COLBERT, 1 — MARSEILLE

Restaurations buccales et faciales
Redressements des dents. Appareils et Dentiers de ts systèmes. Extractions s. douleur.

Annonces Economiques "Classées"

Les ANNONCES doivent nous parvenir :

Le Lundi soir avant 5 heures pour paraître le Mardi;
Le Jeudi soir avant 5 heures pour paraître le Vendredi.
Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

50 centimes la ligne. — Minimum : **2** lignes.

DEMANDES D'EMPLOIS

ON DEMANDE à faire chez soi travail de confection, préférence lingerie pour magasin. Ecrire Mlle Bourrelly, campagne Valter, Aux Baumions, Saint-Antoine.

LINO-OPERATEUR-MECANICIEN pouv. faire chef atelier, réformé, cherche place. Ecrire Robert, chez Nadant, 18 *bis*, rue Biscarra, Nice.

DAME sérieuse au courant vente épicerie demande place ou irait chez 1 ou 2 personnes sérieuses. S'adr. rue du Pont, 3, 1er ét. dev.

DEMOISELLE dem. pl. chauffeur petite voiture. Allègre, 17, Bd Haute-Timone, Marseille.

VEUVE, 37 ans, cap. dirig., intér. ou comm., dés. place. M. ou Dame seule. Ecr. poste restante Colbert, Perraudo.

BONNE sachant faire cuisine demande place. S'adres. ch. Mme Rouvière, rue de la Loge, 9, au 3e.

HOMME sérieux, cocher, demande place conduire petit camion cannaissant ville et banlieue. Massebeuf, boulev. Blancarde, 91.

EX-NEGOCIANT retiré des affaires, très au courant du commerce, désire trouver situation pour diriger commerce ou industrie Marseille ou Midi. Ecrire L. Delorme, 11, rue Beauvau.

DEMOISELLE 37 a. référ. au courant de la caisse et la compt, désire pl. dans commerce ou gouvernante hôtel. Ecr. Mlle Mary, 6, boulevard Rougier, magasin.

JEUNE femme demande ménage de 10 h. à midi. S'adresser rue Dieudé, 1.

JEUNE dame, bonne éducation, cherche emploi quelconque chez personne seule, âgée, ferait petit ménage, matinée ou journée. Mme Josso, 35, rue Peirier.

PERE de famille retraité demande place gardien, concierge ou surveillant de jour ou de nuit. S'adr. Le Deley, 2, rue Suffren.

AYANT capacité pour vendre n'importe quel article, bonne orthographe, bon style et sachant un peu comptabilité, je demande emploi de vendeuse, gérante ou représentation sérieuse. Ecrire Mlle Y. Fiardo, poste Colbert, Marseille.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE un ouvrier polisseur-nickeleur. D. Chabaud et Cie, 31, rue Hoche.

ON DEMANDE un bon appiéceur connaissant bien la grande pièce (veston, pardessus, vareuse sport, etc., etc.), capable d'assurer la réception dans une manufacture de confections, homme ou femme, place stable, bien rétribuée. Ecrire Richard Allègre, confections Avignon.

OUVRIERS SCULPTEURS sont demandés à 10, 12, 15 francs par jour, maison Dervieux Arles-sur-Rhône.

JARDINIER marié, sans enfant, est demandé pour campagne, banlieue de Marseille, ayant connaissance pour potager et vignes, très bonnes références exigées. S'adresser Gardanne, hôtel de Provence, cours Belsunce, 12, Marseille.

CHASSEUR-GROOM, présenté par ses parents, de 14 à 16 ans, est demandé chez Gardanne, restaurant Gardanne, cours Belzunce, 12, Marseille.

ON DEMANDE ouvrières pour vareuses et pantalons drap, travail assuré pour l'année, chez M. Escarguel, boulevard de la Corderie, 46 (magasin).

ON DEMANDE une ponceuse de talons à l'usine Charpin, 8 et 10, rue Florac. S'y présenter.

ON DEMANDE une jeune bonne dégrossie, couchée ou non, ou jeune femme de ménage avec références, trois heures le matin. Se présenter de 9 heures à midi, Buisson, rue Saint-Ferréol, 76, au 4e.

ON DEMANDE un ouvrier peintre en voitures. S'adresser à M. Maingault, route de La Valette, 24, Toulon.

MECANICIENNES demandées pour atelier machines à moteur et à pédales, et jeunes filles pour travail à la main, 63, rue Ferrari, magasin.

ANCIEN inspecteur assurances, adjudant pendant guerre, réformé, demande emploi dessinateur, régisseur, courtier. Références sérieuses. S'adresser F.-R. Michel, hôtel Cannebière.

ON DEMANDE un bon coupeur de série. Se présenter chez A. Bocci, 20, rue Paradis, très pressé, Modern' Chausseur.

RETOUCHEUR d'agrandissements, demandé, 22, rue Sébastopol.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières margeuses pour la minerve, imprimerie Rapide, 11, boulevard Louis-Salvator.

BONNES pantalonnières sont demandées p. pantalons drap, piquage, 0.80 ; fil en sus, 0 fr. 18, travail de longue durée, 46, rue Tapis-Vert.

ON DEMANDE un fraiseur pour la chaussure militaire, chez Forchino, rue Sainte, 105.

ON DEMANDE une jeune bonne à tout faire. S'adr. boul. Corderie, 46, au 4e, M. Poggi.

ON DEMANDE des bonnes mécaniciennes p. la machine à boutonnières, rue Dragon, 38, magasin.

ON DEMANDE des modistes pour enfants et des confectionneuses p. dames. S'adresser Novaro, Grand'Rue, 79.

ON DEMANDE ouvrière pour confection vareuses et pantalons kaki avec ou sans machines, dedans ou dehors. On paye tous les jours, rue Robert, 16, au 2e étage.

ON DEMANDE mécaniciennes atelier et domicile, chez M. Facchino, 64, rue Sainte.

ON DEMANDE un rabatteur de gravures et un bon fraiseur lisse, 5, rue Saint-Charles.

ON DEMANDE des ouvrières pantalon kaki bien payé, 98, Bd de la Corderie près Catalan).

ON DEMANDE cyclistes p. service de nuit, références exigées. S'adresser 3, cours Devilliers, (rez-de-chaussée).

AJUSTEURS, TOURNEURS, OUTILLEURS, très capables sont demandés à l'Usine D. V. S., 223, ch. de Montredo.

ON DEMANDE, pour ménage de deux personnes, habitant belle propriété à proximité du tramway, bonne à tout faire, sérieuse et pouvant fournir de bonnes références. De préférence, situation digne d'intérêt : orpheline, par exemple, veuve de guerre. Ecr. Mme E. Millioz, rue de Rome, 93.

BONNES pantalonnières et finisseuses sont demandées pour drap et kaki, domaine Ventre, 4, au 2e étage.

ON DEMANDE une demi-ouvrière coiffeuse connaissant le postiche, chez Mme Bombois, 125, Bd de la Blancarde.

ON DEMANDE un bon papetier-relieur, imprimerie Villard, 23 a, place Thiars.

ON DEMANDE demi-ouvrière tailleuse, boulevard Baille, 14 au 1er.

ON DEMANDE un jeune homme pour faire les courses présenté par ses parents, rue de Rome, 88, au 1er.

TOURNEURS mécaniciens et racheveurs capables, demandés, Lavigne frères, rue de Rome, 77, Marseille.

ON DEMANDE un apprenti coiffeur payé, rue d'Endoume, 35.

ON DEMANDE femme pour faire les courses et frottage, teinturerie Vallier, 41, boulevard Vauban.

ON DEMANDE une jeune fille de 15 à 16 ans, à la parfumerie, 47, cours Belsunce.

RETRAITE est demandé pour conduire Monsieur atteint de cécité, rue Bernard-du-Bois, 6.

ON DEMANDE ponceuse pour talons. S'adr. rue du Muguet, 30.

ON DEMANDE des finisseuses pour vestes en drap, rue de la Gare, 2.

ON DEMANDE une femme de ménage 5 h. tous les matins, connaissant bien le service. Inutile de se présenter sans sérieuses références. S'adresser au Cabinet Dentaire, 8, place Saint-Ferréol.

APPRENTIE dégrossie et demi-ouvrière repasseuses, rue Pierre-Dupré, 37, angle rue Montaux, Mme Vidal.

ON DEMANDE des giletières, des pantalonnières et des appiéceurs. American Tailor, 12, rue Paradis.

ON DEMANDE une femme de ménage, nourrie, non couchée, gage 45 fr., références exigées. Se présenter Silve, Grand'Rue, 9.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières brodeuses pour robes. S'adr. Mme Gromelle, rue de Rome, 52.

ON DEMANDE de bonnes vendeuses de confection, Aux Galeries Lafayette, 27, rue Pavillon.

ON DEMANDE fillettes pour atelier produits alimentaires. S'adr. 21, rue du Coq, au 1er.

ON DEMANDE une jeune femme parlant un peu l'anglais, pour le service d'un bar. S'adr. de 5 à 6 h., écrivain public, derrière la Bourse.

ON DEMANDE mécaniciennes avec et sans machines pour kaki et drap. Tossetti, rue Fort-Notre-Dame, 47, et rue Marignan, 7.

SAVONNIER, coupeur, chauffeur et ouvriers sont demandés 12, rue du Génie.

ON DEMANDE une bonne à tout faire, rue Breteuil, 42, Hôtel Nicolas.

PERSONNE connaissant bien la fabrication des amers, liqueurs, demandée. Maurice, 125, rue Belle-de-Mai.

ON DEMANDE une bonne ouvrière repasseuse, 12, rue Glandevès, pressé, magasin.

ON DEMANDE une commise en chaussures : Marie Tricon, 11, rue de l'Académie.

ON DEMANDE des ouvrières, demi-ouvrières et apprenties lingères, modistes et mécaniciennes, chez Cohen, 25, rue Tapis-Vert.

ON DEMANDE des cloueurs pour la chaussure militaire. Sasso, 7, rue des Treize-Escaliers.

BOURSE DU TRAVAIL (téléphone 9-29). — On demande : un appiéceur-tailleur très capable, à Alger; des ouvriers fumistes et tôliers-fumistes, à Cannes (A.-M.); un ouvrier malletier-ferreur, à Toulon (Var); un ouvrier chaudronnier (cuivre et fer) et un tourneur sur métaux (professionnel), à Lunel (Hérault); un ouvrier typographe pouvant au besoin faire la place, à Salon (B.-du-R.); des ouvriers agricoles, à mois ou à journée, logés ou non, à La Cadière (Var); un bon chaudronnier en cuivre pour le neuf, connaissant l'échaudeuse et le pulvérisateur, et pour diriger, à Carcassonne (Aude); un ouvrier meunier-rhabilleur; des ouvriers menuisiers; un ouvrier et demi-ouvrier serrurier; un demi ouvrier peintre en bâtiment; un ouvrier doreur sur cuir à la main, connaissant la reliure ; un bon ouvrier joaillier ; deux ouvriers scieurs pour circulaire; des ouvriers tourneurs (professionnels); un demi-ouvrier mécanicien-électricien; des ouvriers ébénistes; un ouvrier charron ; des ouvriers tôliers ; des tourneurs professionnels et des tourneurs en séries ; un bon tourneur-outilleur; un bon piqueur de chaussures; un ouvrier ou demi-cycliste; un ouvrier plombier-zingueur; un demi-ouvrier plombier; un ouvrier tapissier-matelassier; des ouvriers plombiers; un bon ouvrier serrurier; un bon ramoneur bien rétribué; des ouvriers cordonniers pour le cloué; un apprenti ferblantier ; un apprenti malletier; un apprenti peintre en bâtiment; un apprenti menuisier dégrossi; un jeune garçon de bar; un apprenti cuisinier; des petits jeunes gens pour courses. — S'adresser Bourse du Travail, rue de l'Académie. On est prié d'apporter livrets, certificats et pièces d'identité, de même que faire connaître le résultat du placement. Il n'est répondu qu'aux lettres avec timbre pour réponse.

PROPRIETES

A VENDRE MAISON, prix 10.000 fr. rap. 15 %. Ecrire poste res. C. B. Pressé.

LOCATIONS

A LOUER, en totalité, maison de 4 étages, p. créer hôtel meublé, quartier allées, 24 pièces, loyer 3.500 fr. Agence de location, 12, rue Noailles.

ON DEMANDE chambre et cuisine vides dans maison tranquille, quartier Capelette, Pont-de-Vivaux, ou Saint-Loup. S'adr. Goullon, rue Vincent, 84, t. les matins de 9 à 11 h.

VEUVE donnerait soins ou aiderait au ménage en échange d'une pièce au rez-de-chaussée h. ou f. Mme Rodet, maison Fouque, l'Estaque-Gare.

A VENDRE ou à louer, présentement, maison 6 pièces avec écurie, pour 8 chevaux, hangar. Pour visiter : André, Bd Truphème, 43. Facilités paiement. (Canet) Marseille.

FONDS DE COMMERCE

EPICERIE à vendre, rue Magali, à l'Estaque-Plage, maison V. Deccise.

A VENDRE bar-rest. meublé. boulevard des Dames, 84. Pressé.

BAR-RESTAURANT, à vendre, joli travail, cause maladie. S'adr. Grand-Chemin d'Aix, 90, boucherie.

OCCASIONS

CARTES POSTALES, 100 splendides bromure mât dépareillées ou néo-bromure nouveauté, fr. 5 ; bromure mat luxe fantaisie ou militaire, fr. 7.50 ; vues guer., fr. 3 ; actualité militaire, fr. 4.50 ; collage, gélatine, rizaline, toile peinture, papeterie, 20 cartes et 1 brodée, fr. 2. Aivazidi, 36, rue Pastourelle, Paris.

PIERRES A BRIQUETS extra 5 m/m long, le cent, 13 fr., franco m.-poste, Gouirand, rue des Trois-Rois, 24, 3e étage, Marseille.

A VENDRE belle sal. à manger et chambre Louis XVI noyer frisé, toilette, 4, rue Rouvière, 1er.

MACHINES à coudre à partir de 30 fr. et autres pour confection état neuf, 98, rue Vincent, au magasin.

VENDEZ TOUT vos vieux bijoux, brillants, vieux dentiers, je paie très cher. Voir 4, rue Rouvière, au magasin.

MACHINES à coudre tous systèmes, bonnes occas. à partir de 15 fr., 99, av. d'Arenc.

ON DESIRE acheter d'occasion un banc avec scie circulaire. Faire offres à M. Maurel, fabricant de nougat Mignon, à Gardanne (B.-du-Rh.).

MACHINES à coudre « Singer » et « Jones » pour piqueuses de bottines et autres, grosses et petites, riches occasions. Achat de machines à coudre. On paie plus cher que partout ailleurs, 35, rue de Village, magasin.

TOILE D'EMBALLAGE à vendre, rue Rouvière, 3, magasin.

Etude de Me Eugène FABRE, avoué, docteur en droit, rue Haxo, 11 A, Marseille.

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES volontaires par licitation

De : 1° **UNE MAISON** et jardin, sise à Marseille, rue Poucel, 24 (quartier de la Blancarde).

Mise à prix..... **10.000 fr.**

2° **UNE VILLA** et jardin, sise à Marseille, à Mazargues, traverse des Oliviers.

Mise à prix..... **12.000 fr.**

Pour visiter : mardi, jeudi, samedi, de midi à 4 heures du soir.

L'adjudication aura lieu le vendredi vingt-deux février 1918, à dix heures du matin, au Palais de Justice, à Marseille.

Pour renseignements, voir au greffe du Tribunal civil, le cahier des charges y déposé, ou s'adresser à Me FABRE, avoué, rue Haxo, 11 A, ou à Me PERRIN, avoué, rue Montgrand, 21.

Signé : E. FABRE, avoué.

REPRESENTANT ayant clientèle gros, demi-gros, désire carte savon, marque connue, 72 %, fabrication directe, Grépinet, 1, place Saint-Vincent, Mâcon.

MEUBLES chambres, salles à manger, bureaux, toilettes, vente, achat, échange, 5, r. du Lycée, 1er.

A VENDRE bonne occasion, salle à manger ancienne, chambre acajou, tentures, placard bois blanc. S'adresser cours Lieutaud, 45, au 1er, le matin.

RECTILIGNE à vendre, J. 3, F. 41. S'adresser rue Hoche, 44, Duverney.

A VENDRE d'occasion motosacoche en bon état, 2 cylindres, 2 vitesses, débrayage. S'adr. à Meylan, 14, place de l'Horloge, Sisteron (Basses-Alpes).

A VENDRE baignoire, balance, machine à tricoter, 25, rue de la République.

ON ACHETERAIT banc de machine au moteur et machine à coudre, tailleur d'occasion. S'adr. Etablissements Lambert, 98, rue Grignan, Marseille.

ON ACHETE bijoux or, brillants, pierres fines, 25, rue de la République.

MACHINES à coudre d'occasion *Singer* et autres, grand choix, 43, Grand'Rue, au 2e ét.

SUIS acheteur chambre, salle à manger occasion. Ecr. Mme Castellan, r. Monbriond, 5.

150 KILOS fil de fer galvanisé, tendeurs, grillages d'occasion à vendre. Voir Omer, 4, boulevard Vauban.

ANIMAUX

1.200 FR. DE RENTES avec 100 poules. Méthode sûre, doublant la ponte. Not. c. 1 timb. Ponderie Ovidor, Marseille.

MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence par journal *Le Réveil*, 6 *bis*, rue du Sénéchal, à Toulouse. Discrétion assurée.

Mr célib., 47 a., seul, hon., industr., avoir, épous. propr. ou avoir, vil. ou camp., tr. sér. Ecr. Jammes J.-B.-F., poste restante Capucines, Marseille.

COLONEL anglais 50 ans, situat. 20.000 aux colonies, ép. demoiselle ou veuve. L'Universel, 13, rue de la Palud.

RENSEIGNEMENTS avant mariage, recherches, surveill., divorces. Je m'occupe de toutes affaires. L'Universel, 13, rue de la Palud, Marseille.

VEUVE, 52 ans, seule et commerç. aliment., ay. modeste intér., au cour. couture, cuis., act. d. l'élevage, désintéressée, accep. off. hon., au besoin s'unir. à ouvrier sérieux, seul, bien d. sa personne, rap. d'âge. Rép. q. lett signées av. adresse. Mme Carles, poste rest. Colbert.

JEUNE homme, 45 ans, ép. veuve ou dem. âge en rapp. Ecr. à Ayme Alfred, La Beccarude, Pernes (Vaucluse).

AVIS DIVERS

ALIMENTATION

JOANNES BRUNET établis. vinicole Carpentras (Vaucluse) tiendra toute l'année à la disposition de tous acheteurs : vins rouge de 10 à 12 degrés ; vins blanc sec et vins rosé du pays, à la vente dans ses caves. Vins garantis de premier choix avec prix avantageux. Poirés pur jus poires des Savoies fait à Carpentras livrés au prix de 60 fr. l'hectolitre. Par quantité et pour le commerce de gros prix à débattre. Pour les commandes, s'adresser Joannès Brunet, vins, Carpentras.

CACAO ANDRE'S, la meilleure marque française, G. Chatenay et A. Gall, 60, rue d'Italie, Marseille.

BEURRE frais de montagne. Postal de 3 kilos, 25 fr. 50 ; 5 kilos, 42 fr. 50, et 10 kilos, 85 fr. franco, à partir de 3 kilos contre mandat adr. à Juilhot-Bruère, Tence (Hte-Loire).

TOPINAMBOURS, vente et achat, Patène, à Aubenas.

AUTOMOBILES ET CYCLES

BICYCLETTES hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Jullien, 6, rue Lafon, Marseille.

MOTOSACOCHE, 4-HP, modèle 1915, ayant roulé 3 mois, marche garantie. Ecr. poste restante, Bd National, Gilles.

COMBUSTIBLES

CHARBON de pierre, ovoïdes, anthracite, tarif municipal. Charbon de bois de pays en sacs de 25 kilos, livré de suite. Vincent, rue de la Comète, 5 et 7. Tél. 36-84.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR être fixé sur toutes affaires, tous procès, etc., voir Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4. (Consultation, 3 francs).

COUTURIERES

Mme Pommier, tailleuse pour dames, boulevard Paul-Riquet, 16, Saint-Barnabé, demande une demi-ouvrière. S'y présenter.

GARDE D'ENFANTS

ON GARDERAIT enfant à la campagne. M. Durbec, vallon des Pins, à Saint-Antoine.

MARRAINES

MARECHAL DES LOGIS-CHEF belge, célibataire, cherche gentille marraine pour correspondre. E. Parizel, m. d. l. chef, Z. 76, P. A. R., armée belge.

DEUX poilus belges demandent marraines pour égayer leur solitude. Ecr. Charles Bollaerts, et Désiré Dehon, soldats, D-123, 5e Cie, armée belge.

DEUX jeunes cavaliers belges demandent marraines. Joseph Claessens et François Ooms, D. 239, IV, armée belge.

SAPEUR du génie, célibataire, rongé par le cafard, demande jeune et gentille marraine. Ecr. Guiselli Jacques, 2e génie, compagnie 5/65, au front.

LE sapeur Fontaine Prosper, 2e génie, compagnie 5/65, au front, demande jeune et gentille marraine.

JEUNE poilu belge désire trouver gentille marraine. Ecrire à Albert Baltus, D. 72, 1re compagnie, armée belge.

SOLDAT belge, 23 ans, désire correspondante. Auguste Antoine, Z. 211, 1re compagnie, armée belge.

JEUNE poilu belge demande gentille marraine. Emile Dussard, 107e batterie, Z. 231, armée belge.

MARRAINE jeune et aimable demandée par Gerlin Lucien, au 366e rég. d'infanterie, 15e compagnie, au front.

SOUS-OFFICIER belge (trois ans sans nouvelles de chez lui) désire correspondre avec gentille personne, sérieuse. Ecr. Jean Clément, Z. 40, 10e compagnie, armée belge.

POILU belge serait désireux de correspondre avec gentille marraine. Ecr. Barbier Auguste, Z. 218 I. V., armée belge.

J. S. Biefnot Victor, Y. 211, 1re compagnie, armée belge, demande marraine.

SOLDAT belge célibataire, 26 ans, demande correspondante. Ecrire Aloïs Bataille, Z. 260, 5e compagnie, armée belge.

TROIS jeunes poilus belges de 23, 24, 25 ans, sérieux, désirent marraines. Ecrire Dupuis Oscar, Goeminne Alphonse, Simélon Félix, Z 260, 10e compagnie, armée belge.

PETIT poilu marseillais, classe 16, blessé deux fois, Croix de guerre, désire marraine gentille. Moreau Marcel, 366e infanterie, 15e compagnie, par B. C. M. Paris.

JEUNE alpin serait désireux de correspondre avec jeune marraine. Ecr. Ludovic Leczinski, 47e B. C. A., 3e compagnie, au front.

JULUS Meert, D 106, 5e comp., 22 ans, désirerait correspondre avec marraine jeune et gentille.

BROCCHAERT Achille, au front depuis début des hostilités, Z 36, 4e comp., armée belge, sans nouvelles des siens, désire marraine.

JEUNE poilu demande gentille marraine. Ecrire Reboul Auguste, 47e bataillon de chasseurs alpins, 8e comp. au front.

MARRAINE gentille demandée. Ecr. Arthur Richard, au 366e R. I., 15e comp. au front.

JEUNE sous-officier belge, désirerait correspondre avec jeune et gentille marraine. Ecrire A. Cauderlier, sous-officier Z 296, 31e batterie, armée belge.

FAZON Lucien, 107e Z. 231 A. B. C., demande marraine ou correspondante.

QUELQUES jeunes artilleurs isolés du monde féminin demandent gracieuses marraines. Ecrire Prosper, canonnier servant au 19e régiment d'artillerie, 64e batterie, à Nimes. Lui et ses camarades vous répondront.

OFFICIER 30 ans, désire marraine affectueuse si possible, mais gaîe avant tout. Ecrire abonné 96, Capucines, Marseille.

SOLDAT belge, sans nouvelles des siens serait très heureux d'obtenir une charmante marraine de guerre. Ecr. Maurice Castus, D-174, 1re compagnie, armée belge.

JEUNE poilu demande jeune et gentille marraine. Ecr. Quittaud Léon, 47e chasseurs alpins, 8e Cie, au front.

JEUNE cavalier belge, 23 ans, désire gentille et aimable marraine. Ecr. Lorent Jean-S., Z-203, 2e escadron, armée belge.

GUSTAVE De Leeurd, Z-108, armée belge, et René De Troyer, T. S., Z-82, demandent marraines.

SOLDAT au front depuis début, sans nouv. de sa famille restée en Belgique occupée, demande marraine. Ecr. Lemense Edouard, Z-296, 31e batterie, armée belge.

TROIS chasseurs mitrailleurs du D-300, 12e comp., armée belge, demandent marraines. Ecr. : François Defontaine, Jules Rommie et Anthoine Bocquet.

JEUNE brigadier motocycliste, 20 ans, depuis le début au front, sans nouvelles de ses parents, désire jeune et gentille marraine, fille de bonne famille. Ecr. à M. G. Mégouck, D-46, armée belge.

OUI, il reste encore une gentille marraine pour jeune tankiste. Ecr. Marius Deschamps, A. S. 17, par Mailly-Militaire.

DEUX jeunes poilus au front depuis le début des hostilités désirent deux gentilles marraines : Georges Serckx, T. S. F., D-153, et Fernand Sauvage, D-54, 11e groupe, armée belge.

JEUNE sous-officier liégeois cherche marraine jolie, élégante, sentimentale, pour correspondance. Sergent Delhez, Z-232, 5e compagnie, armée belge en campagne.

DEUX poilus belges, au front depuis le début, demandent chacun une marraine. F. Moretti et G. Leprince, D-23, I., armée belge.

GENTILLES missives adressées par de charmantes Françaises gaies et jeunes demandées. Ecr. Dupuis erman, caporal ; Dhooghe Maurice, sergent, et Pittonvils Edouard, motocycliste, tous trois à la Z. 20, armée belge.

Y aura-t-il encore deux jeunes, jolies et agréables marraines pour deux jeunes aviateurs revenus depuis peu du front. Prière d'envoyer photos si possible. Ecrire Paul Cornez et René Canto, élèves-pilotes aviateurs, Chartres (E.-et-L.).

JEUNE homme de 23 ans, au front depuis le début, sans nouvelles de sa famille demeurée en pays envahis, serait désireux de correspondre avec une marraine. Ecr. Sinnesael Constant, Z. 212, 5e compagnie, A. B.

TROIS jeunes chasseurs marseillais, classe 1918, demandent gentilles marraines. Ecr. première lettre à Roux Louis, 27e chas. alp., 25e compagnie, par B. C. M., Paris.

NE lisez pas cette annonce charmante et gaie marraine car vous risqueriez de choisir comme filleul un poilu de 1 m. 86 : le sergent Albert De Vray, Z. 260, 10e compagnie, armée belge.

JEUNE belge, 21 ans, désire marraine. Ecr. Léopold De Rop, Z-44, 11e Cie, armée belge.

DEUX jeunes poilus belges, 25 et 27 ans, de bonne famille, sérieux, désirent marraines. Albert Vanderstraeten et Adolph Vandenbroek, Z. 260, 10e comp., armée belge.

JEUNE poilu, classe 17, correspondrait avec marraine gaie. J. Guillard, 70e régiment d'infanterie, 10e compagnie, 1re section, au front.

PERMUTATIONS

OUVRIER mobilisé poudrerie de Sorgues cherche permutant à Toulon. Ecrire Jules, chez Mme Gay, 103, rue Joseph-Vernet, Avignon.

MANŒUVRE mobilisé à Paulilles près Port-Vendres, dem. permutant pour Marseille. S'adresser chez Lieutaud, 256, boul. Chave.

RECHERCHES

M. FAVIER Charles, de Camaret (Vaucluse) est recherché pour succession le concernant. Ecrire à Me Milon, notaire à Vaison (Vaucluse).

REPRESENTATIONS

DAME au courant de représentation demande place fixe ou à la commission pour alimentation, droguerie ou aut. Félix, 6, r. Larrey.

REFORME, libéré, bientôt établi au Maroc, désirerait avoir représentation commerciale industrielle et serait acheteur matériel alimentation, fabrique p. conserve. Robert, hôpital, La Rose, Malpassé.

SAGE-FEMME

SAGE-FEMME. — Mme Maffredy, rue Tapis-Vert, 1, angle cours Belsunce, p. p. consul. tous les jours.

SAG